

# Magazine

L'ÉDUCATION

L'enseignement  
musical

Chéreau

Le Bénin

POUR  
L'AMOUR  
DU SPORT

**l'œuf-cube** 3

**L'AIR DU TEMPS**

**ça, c'est du sport** 4  
*l'actualité comme du tennis*

**LIBRE PARCOURS**

**Morhor** 7  
*la conscience d'un photographe*

**L'ECOLE ACTIVE**

**et si, en France,  
tout finissait par de la musique ?** 14  
*l'enseignement de la musique  
dans les conservatoires*

**DOSSIER**

18

## pour l'amour du sport



*L'été 1984 transforme nos petits écrans  
en terrains de sport.  
Au-delà des prouesses des dieux du stade,  
les réalités du monde sportif, avec  
leur cortège de phénomènes sociaux et économiques,  
sont devenues, par la grâce des médias  
et parfois malgré nous,  
une part presque indissociable de notre quotidien.*

**PLACE DES ARTS**

**Patrice Chéreau, l'inquiétude du génie  
quand le cinéma s'affiche à Cannes** 44  
*le parcours d'un metteur en scène  
après le Festival*

**IMAGES D'AILLEURS**

**quand les mères vont à l'école** 53  
*au Bénin, l'éducation pour la santé*

**Magazine**  
supplément  
à l'éducation-hebdo n° 69  
du 14 juin 1984  
**L'ÉDUCATION**

**fondé en 1945  
par Gustave Monod  
et Louis Cros**

hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif.

## direction

directeur: André Lichnerowicz; administrateur délégué: Léon Silvéreano.

## rédaction

rédacteur en chef: Maurice Guillot; rédacteur en chef adjoint: Jean-Pierre Vélis; conseiller pédagogique: Louis Porcher; secrétariat de rédaction-maquette: Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre; informations: Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, Cécile Guiochon, René Guy; documentation: Pierre Ferran, chef de rubrique: Bernard Blot, Anne Carpentier, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grosin, François Mariet, Claude Moreau; lettres, arts, spectacles: Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreux, Odile Limousin, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre; correspondants: Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

## conseil d'administration

bureau: André Lichnerowicz, président; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

membres: Lazarine Bergeret, Michel Bonnemayre, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Nicole Gauthier, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Hélène Hervet, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

## publicité-développement

Martiné Cadas, Francisca Sol.

**rédaction, publicité  
annonces, abonnements**

2, rue Chauveau-Lagarde  
75008 Paris  
Tél.: 266-69-20

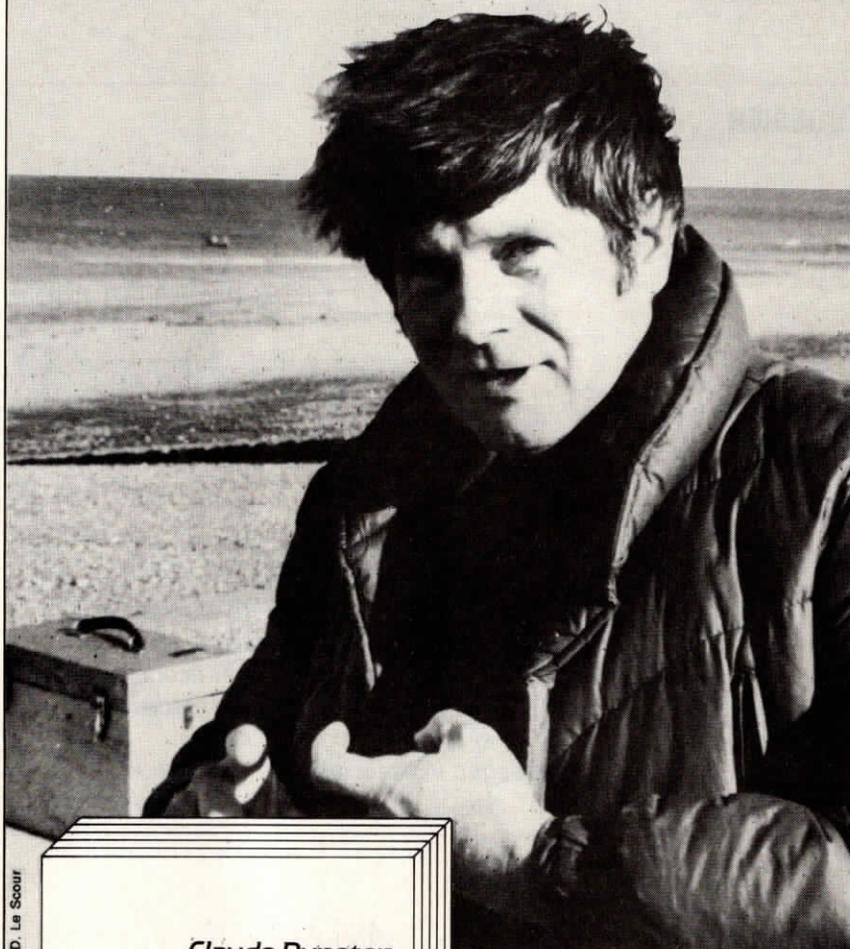
le numéro hebdomadaire: 5 F  
hebdomadaire + magazine: 15 F  
abonnement annuel:

France 200 F (T.V.A. incluse)

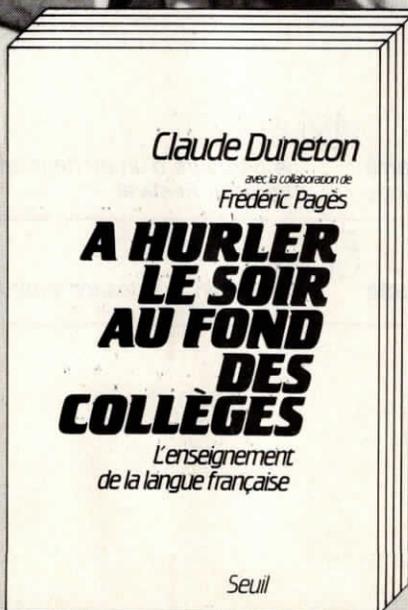
étranger 250 F

(CCP 31680-34 F La Source).

# DUNETON "NOTRE LANGUE FOUT LE CAMP!"



D. La Source



Claude Duneton, aidé par Frédéric Pagès, qui tient le rôle de l'avocat du diable, a réussi un livre tonique, riche, vivant, qui, sur le ton de la conversation est à la fois pamphlet et manifeste. C'est la nouvelle "Défense et illustration de la langue française".

M. Caffier / L'Est Républicain

# SEUIL

# **ENSEIGNANTS DES OUTILS DE TRAVAIL SOUPLES A UTILISER EN CLASSE**

---

5 COLLECTIONS DE DIAPOSITIVES

---

## ***Pour le premier degré***

### **INCITATION A L'EXPRESSION**

(41 dossiers)

Comment susciter chez l'enfant, par l'image, le son et la poésie le désir de s'exprimer et de créer.

Chaque dossier : 12 diapos, 1 livret, 1 cassette sonore ou 1 disque

### **DOSSIERS PÉDAGOGIQUES AUDIOVISUELS « RADIOVISION »**

(RVE - 75 dossiers)

Approche du monde vivant et initiation esthétique.

Comment découvrir les formes, les couleurs, les matières...

Chaque dossier : 12 diapos, 1 livret, 1 cassette sonore ou 1 disque

## ***Pour le second degré***

### **DOSSIERS PÉDAGOGIQUES AUDIOVISUELS « RADIOVISION »**

Classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (environ 200 dossiers)

Comment découvrir la vie de nos ancêtres, leur environnement : comment éduquer le regard et la sensibilité esthétique.

Chaque dossier : 16 diapos, 1 livret, 1 cassette sonore ou 2 disques

### **DIATHÈQUE**

(150 dossiers)

Cette collection offre des documents d'une grande variété dans le domaine des sciences humaines et sociales, des sciences, des arts et de l'expression et du langage.

Chaque dossier : 12, 24 ou 36 diapos, 1 livret

### **ACTUALITÉ DES ARTS PLASTIQUES**

(40 dossiers)

Revue thématique sur la création contemporaine (peinture, sculpture, design, architecture...)

Chaque dossier : 24 diapos, 1 livret

---

### **RENSEIGNEMENTS ET VENTE PAR CORRESPONDANCE**

Centre National de Documentation Pédagogique  
Division des Ventes  
BP 107-05/75224 PARIS CEDEX 05/Tél. 329.21.64

# L'OEUF-CUBE

**O**n peut être farouchement démocrate et ne pas toujours approuver le recours au suffrage universel. On peut être un ardent défenseur du suffrage universel et ne pas être nécessairement démocrate. Pour qui est épris de liberté et du respect des droits humains, ce type d'aphorisme est, à priori, choquant ; il heurte la « sensibilité de gauche » qui supporte mal que soit mis en cause l'usage d'un droit si chèrement conquis. Parce que le droit de vote est le droit fondamental de chaque citoyen de s'exprimer librement. Un droit imprescriptible. Mais est-il vraiment **libre** celui qui s'exprime à propos de ce qu'il ne connaît pas ou connaît mal ? Un droit que ne renforce pas l'éducation est-il toujours un droit équitable ?

Au moment où, pour la seconde fois, les Européens majeurs, hommes et femmes, viennent de choisir leurs représentants au Parlement européen, on peut s'interroger. Combien, parmi ces dizaines de millions d'électeurs, étaient capables de répondre à quelques simples questions : que sont les institutions européennes ? Depuis quand existent-elles ? Quels sont leurs pouvoirs et leurs compétences ? Quels en sont les États membres ? etc (1). S'ils ne le savaient pas, les médias et la campagne électorale

avaient, censément, pour tâche de combler cette lacune, d'établir les données pour éclairer les choix. Ce n'est qu'un pis-aller. Par cette information, on a paré au plus pressé, un peu comme si l'on nous demandait de signer au bas d'un contrat dont on n'aurait eu le temps de lire que l'intitulé des principaux alinéas.

On dira qu'à trop se poser de questions on finit par ne jamais commencer et qu'après tout qui fait l'œuf fait la poule. Pourtant l'édification de l'Europe n'est pas l'affaire d'un jour mais compte sur les générations. Le message des publicitaires qui ont conçu l'affiche de Lionel Jospin ne disait pas autre chose en y faisant figurer une petite fille. C'est bien pour les enfants d'aujourd'hui que se construit l'Europe, ce sont eux qui auront à en décider demain. Futurs adultes, futurs Européens, nous avons la chance du temps : l'Europe, ça doit aussi pouvoir s'enseigner. Agricole, culturelle, industrielle, militaire, monétaire, politique, scientifique, sportive, etc. : l'Europe est plus qu'une idée ou un jeu de cubes. Elle mérite mieux qu'une information journalistique ou des joutes électorales. Elle appelle une action éducative. Une éducation européenne.

**Jean-Pierre Vélis**

(1) Selon un sondage réalisé par **L'Etudiant** et **Le Nouvel Observateur**, « 84,7 % des étudiants français estiment que l'information sur la CEE est très insuffisante ; 41 % d'entre eux seulement sont capables de citer sans erreur les dix pays membres de la C.E.E. et 17 % d'entre eux citent la Suisse parmi les pays membres ! »

ça, c'est du sport!

"L'Unesco a été créée notamment pour contribuer à favoriser la connaissance et la compréhension mutuelle des nations et pour faciliter la libre circulation des idées par le mot et l'image. Elle s'efforce de le faire, malgré les difficultés d'un monde où grandissent l'intolérance et les préjugés" (Amadou Mahtar M'Bow, interview au **Monde** du 18 mai). Le directeur général de l'Unesco, fonction oblige, ne manque pourtant pas d'un bel optimisme. A propos de la lutte contre l'analphabétisme, n'a-t-il pas encore déclaré: « C'est une tâche gigantesque, mais qui est à la mesure des possibilités de notre époque si les hommes retrouvent les chemins de la solidarité qui sont aussi ceux de la sagesse? » Or, on n'y peut rien, mais les événements de tous les jours, en tous domaines, petits ou grands, ne cessent de tourner en dérision, quand ce n'est pas en fantasmé, l'idée qu'un premier pas a été fait sur le chemin du consensus. Si ce qu'ils relatent n'était souvent aussi grave, la lecture et l'audition des médias nous donneraient plutôt l'impression d'assister à un formidable et permanent tournoi de tennis. Plus fort que Roland-Garros. Il arrive même — le plus souvent? — qu'on perde de vue les enjeux pour ne céder qu'à la fascination du spectacle.

En France, par exemple; les matchs ne manquent pas. A tout seigneur tout honneur, celui qui oppose partisans de l'enseignement public et partisans de l'enseignement privé a le plus hanté la « une » des journaux. Un caricaturiste de

renom n'a-t-il pas représenté deux défenseurs de l'une et l'autre école en proie à une vive altercation tandis que, dans le fond, Alain Savary s'esquive sur la pointe des pieds? Plutôt pugilat que débat d'idées. Malgré le « passage » de la loi à l'Assemblée nationale (peut-on parler d'un vote?) on s'attend à un cinquième set.

D'autres parties sont en cours dont l'issue à plus long terme demeure incertaine: agriculteurs et producteurs laitiers contre ministre. Dans cette partie, les premiers ont inventé de nouveaux coups en enlevant pour quelques heures Francis Ranc, directeur de l'Office national du lait; quant à François Guillaume, leur leader, il s'est soudain retrouvé dans la situation d'arbitre pour temporiser les ardeurs manifestantes. Pour leur part, cheminots ou travailleurs de l'industrie automobile ont continué d'appliquer les règles traditionnelles en recourant à la grève ou aux occupations d'usines; longues parties qui accumulent les « sets » quand on sait que, de toute façon, le score final est déterminé d'avance: c'est toujours l'avenir industriel qui gagne.

Il est une partie qui promettait d'être passionnante mais qui, malheureusement, n'a pas eu lieu: le match Mitterrand-Chirac pour l'exposition universelle dont on se rappelle qu'il a été ajourné *sine die*. On change de balle mais on reprend le match: Paris accueillera-t-il les Jeux Olympiques de 1992 comme vient de le souhaiter le président de la République? Dans les préparatifs aux éliminatoires, le maire de la capitale ne peut pas ne pas penser à son public. Après tout, comme il l'a dit, c'est lui qui paye.

Comme au tennis, toujours, il est des rencontres enflammées, d'autres plus sereines qui relèvent plus du courtois échange de balles: ainsi en est-il plutôt du Festival de Cannes où, au bout du compte, c'est toujours le septième art qui l'emporte, ou de la visite en France de Zhao Ziyang, Premier ministre chinois, dont l'échange fut bien, en effet, la règle du jeu.

Pourtant, en abordant le domaine international, on s'aperçoit que *passing-shots* et reprises de volée se multiplient. Même s'il n'est pas toujours perçu, l'enjeu est d'importance avec les satellites de télécommunication: en jouant le satellite américain Coronet contre le satellite français TDF 1, le Grand Duché de Luxembourg introduit le cheval

de Troie yankee dans l'espace hertzien européen. Un coup peut-être pas très loyal au moment où l'Europe cherche à s'affirmer un peu mieux. Il est vrai que, par-dessus le filet des frontières, l'aller-retour des balles se durcit (à propos, la France et la R.F.A., ont justement décidé d'abaisser tout à fait le filet; elles ont même décidé de construire ensemble une nouvelle raquette, pardon... un hélicoptère de combat): aussi triste à dire, l'état de santé d'Andreï Sakharov fait figure de balle de ping-pong égarée dans ce tournoi de tennis. Il n'empêche: François Mitterrand a décidé de monter au filet, prenant le risque de tenir pour négligeables des balles qui, toutes, n'iront pas forcément dans les couloirs.

Il y a beau temps que l'on sait que le sport international n'est pas exempt d'affrontements, que la « gratuité » de ses compétitions est souvent galéjade: l'U.R.S.S. rend la monnaie de sa pièce aux U.S.A. en annonçant qu'elle n'enverra pas ses athlètes aux Jeux Olympiques de Los Angeles (« Le boycott change de camp » titre un quotidien, « Tchernenko hors jeu » pour un autre). Mais nul n'est dupe. Il ne s'agit pas de sport. Comme si, de même manière, on pouvait tenir pour du sport (à moins qu'il ne s'agisse d'« entraînement » ?) l'écrasement de la minorité sikh, en Inde, ou de l'aggravation progressive de la guerre entre l'Iran et l'Irak: des avions qui explosent, des bateaux qui brûlent, des villes bombardées, quelle commune mesure avec les passions suscitées par nos vedettes du tennis international et la mondanité de leurs élégants supporters ? Il est enfin des parties dont nous sommes bien les joueurs mais dont nous ne saisissons pas toutes les finesses, où les balles passent parfois bien au-dessus de nos têtes: ainsi le sommet de Londres où viennent discuter les responsables des sept pays les plus industrialisés du monde (Canada, U.S.A., France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, R.F.A.). Il semblerait que ce soit lors de telles rencontres « informelles » que se joue une partie de l'avenir du monde.

Tout cela vu de loin, à travers nos journaux, tend un peu à se confondre et à se niveler: on compte les points en espérant que jamais, au grand jamais, une balle explosive n'atterrisse dans notre camp.

Jean-Pierre Vélis

► Libération  
du 9 mai

Les Jeux ne jouent plus: amputés pour la deuxième fois consécutive d'un participant majeur, ils n'ont plus d'« olympique » que le tampon frappé sur les billets d'entrée. Avant même d'envisager les raisons du boycott soviétique, il faut peut-être faire cette constatation: une institution internationale prestigieuse et apparemment prospère agonise sous nos yeux. Toujours plus d'athlètes et de téléspectateurs, toujours moins de cohérence et de consensus. Les foucades américaine ou soviétique témoignent d'abord que, si l'esprit du bon monsieur de Coubertin a depuis longtemps foutu le camp, la lettre non plus ne se porte pas très bien. [...]

Mais les Soviétiques peuvent aussi dire un grand merci... aux Américains: en plaçant la barre très haut, ceux-ci leur ont tendu la perche du boycott. Tracasseries bureaucratiques et provocations calculées, rien n'a manqué pour convaincre les Soviétiques de rester sur la touche. Comme si, tacitement, les deux superpuissances étaient d'accord pour admettre qu'elles ne jouent pas le

même jeu ni les mêmes Jeux. La tarte à la crème de l'irénisme sportif dégouline lamentablement. On peut même se demander s'il existe encore *un sport* ou *un esprit sportif* auxquels se référer. L'olympisme, doctrine originellement aristocratique, s'est adaptée merveilleusement aux gymnastes d'Etat des pays de l'Est. Mais le vent a tourné sur la cendrée: leur pseudo-amateurisme est désormais perturbé par le quasi-professionnalisme des vedettes occidentales. Un compromis peut-il être trouvé entre ces deux conceptions ? Certains officiels ne désespèrent pas encore pour Los Angeles. A plus long terme, le pessimisme s'impose.

Gérard Dupuy

► La Croix  
du 2 juin

La « guerre des dettes » est-elle déclarée avec la brusque décision de la Bolivie de suspendre ses remboursements aux banques étrangères ? L'endettement de ce petit pays (5,3 milliards de dollars) n'est certes pas le plus inquiétant de la pyramide de crédits accumulés auprès des banques et des Etats occidentaux par le tiers monde (quelque 750 milliards), surtout en Amérique latine. Mais le défi lancé par le gouvernement centre-gauche de La Paz réveille d'autant plus la grande peur d'un krach financier mondial né avec le choc de la quasi-faillite mexicaine de l'été 1982, qu'il jette une étincelle sur un baril de poudre que le Sommet des sept grands du camp occidental trouvera sur sa table à Londres la semaine prochaine.

Jean Marchand

## week-ends

Londres .....	340 F
Amsterdam .....	230 F
Genève .....	260 F
Bruxelles .....	210 F
<b>aller-retour (hôtel à partir de 70 F)</b>	

## ponts à partir de 710 F

Florence - Venise - Berlin - Madrid - Barcelone - Copenhague - Prague - Vienne - Munich - Jersey - Vallée du Rhin - Lacs suisses - Châteaux bavarois.

## Vacances d'été - grands circuits

U.R.S.S./Paris-Moscou	2/7 à 21/7 25/7 à 13/8 21/8 à 9/9	4 950 F
tour d'Europe	2/7 à 23/7 25/7 à 15/8	4 120 F
Cap-nord	2/7 à 28/7 25/7 à 20/8	3 520 F

## Vacances d'été - circuits 12 à 17 jours

Espagne/Portugal	2/7 à 14/7 17/7 à 29/7 31/7 à 12/8 20/8 à 2/9 10/9 à 22/9	2 850 F
Italie	3/7 à 15/7 17/7 à 29/7 31/7 à 12/8 21/8 à 2/9 4/9 à 16/9	2 850 F
Scandinavie	2/7 à 15/7 1/8 à 14/8	2 950 F
Grèce	2/7 à 18/7 24/7 à 9/8 21/8 à 6/9 11/9 à 27/9	3 400 F
Maroc	2/7 à 19/7 23/7 à 9/8 21/8 à 7/9	3 400 F
Europe centrale	16/7 à 29/7 21/8 à 3/9	2 600 F
Ecosse	2/7 à 16/7 1/8 à 15/8	2 600 F

Nous tenons à votre disposition les fiches techniques correspondant à chaque voyage.

## ► Révolution du 24 mai

François Mitterrand, depuis mai 1982, n'a jamais rencontré le numéro un soviétique, et il faudrait qu'il remette encore cette visite au nom des Droits de l'Homme, en l'occurrence des époux Sakharov ? On sait ce que les communistes pensent de cette affaire : l'assignation à résidence d'Andrej Sakharov, à fortiori le refus de laisser sa femme, malade, se soigner à l'étranger, ne sont pas acceptables. Mais à qui fera-t-on croire qu'un surcroît de tension entre l'Est et l'Ouest puisse créer les conditions d'un règlement de ce regrettable contentieux ? La défense des libertés individuelles, où que ce soit dans le monde — je pense notamment à la Turquie —, celle du droit des peuples à choisir librement leur voie, l'avenir de l'Europe et des nations qui la composent n'ont donc de chance que dans un climat international assaini, où la détente, la confiance et la compétition pacifique l'emportent. Il est temps que la France, au plus haut niveau, l'affirme.

**Joë Metzgen**

## ► Le Monde du 6 juin

Les objectifs du président de la République ne sont pas des plus clairs. Il ne peut espérer apprendre grand-chose à M. Tchernenko sur la politique française ni obtenir de lui, sur les positions soviétiques, des informations qu'il ne connaisse déjà. Pour les négociations sur le contrôle des armements nucléaires, qu'ils soient stratégiques ou à moyenne portée, M. Mitterrand n'est pas un interlocuteur valable, à moins

que les dirigeants du Kremlin ne veuillent parler de la force de frappe française, ce à quoi de toute évidence le président de la République se refuse.

On croit volontiers M. Mitterrand quand il affirme qu'il parlera des droits de l'homme à Moscou avec la même fermeté que partout ailleurs. Mais qui l'entendra, puisque ces propos, si comme probable ils déplaisent aux autorités soviétiques, seront censurés ?

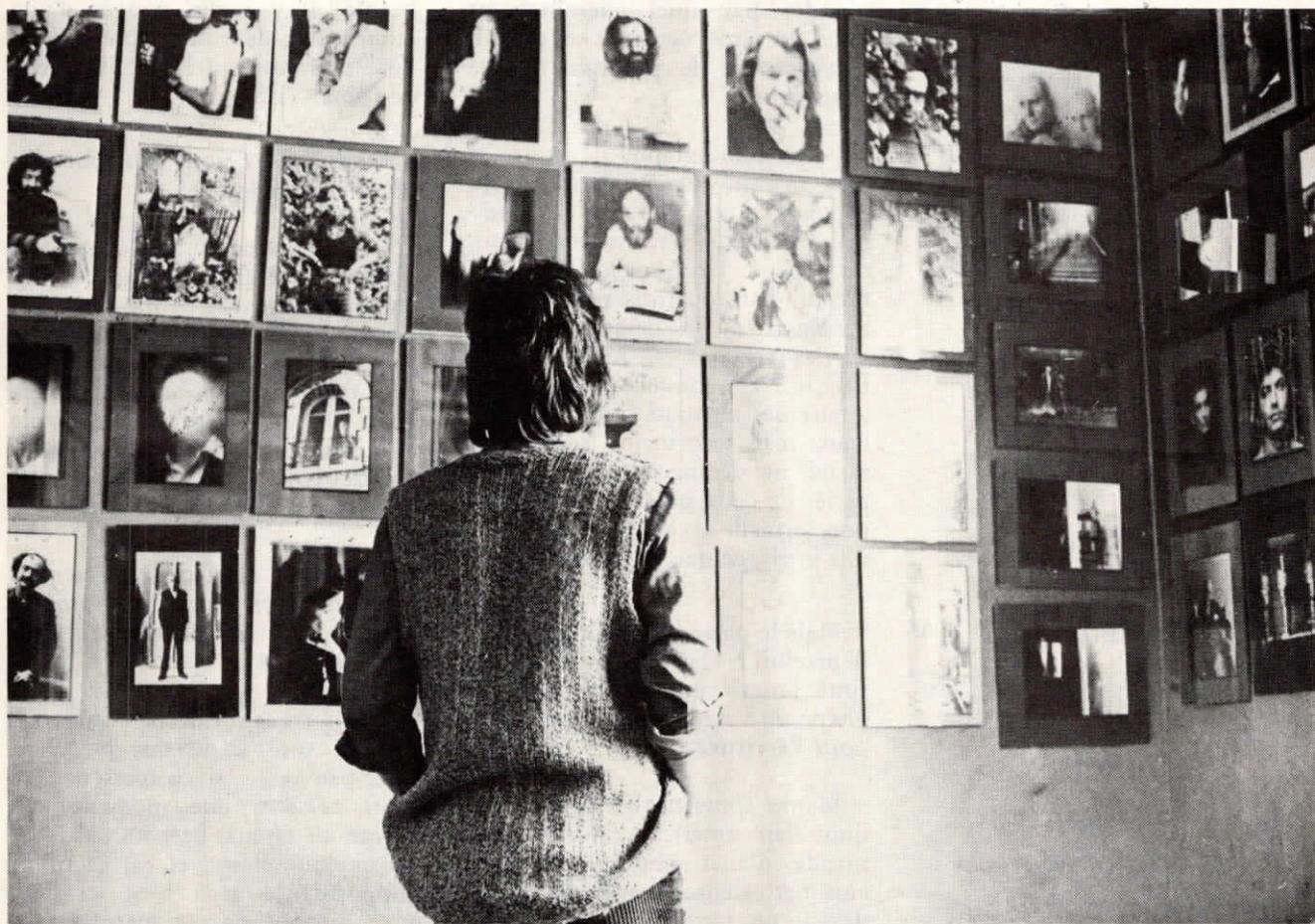
Les conditions dans lesquelles cette visite a été annoncée confirment la fâcheuse impression que l'entreprise comporte plus de risques que de bénéfices potentiels. Sans doute est-il nécessaire de parler avec les dirigeants soviétiques, même et peut-être surtout dans les périodes de tension. Tout est dans le choix du moment, le Kremlin ne devant pas être le seul à retirer les avantages d'un geste de bonne volonté.

## ► Le Quotidien de Paris du 26 mai

Il suffit pourtant d'un peu d'histoire et de géographie pour remettre bien des choses à leur place. C'est entendu, le spectacle des files de jeunes devant les agences pour l'emploi n'est guère réjouissant, mais ça n'est tout de même pas plus grave que le spectacle des générations précédentes, en colonnes par deux devant les gamelles de l'armée française. Pour pénible qu'elle soit, la crise que nous vivons ressemble à une partie de campagne en regard de ce qui se passe autour de nous. Pour bruyants qu'ils soient, nos assauts de violence verbale doivent faire rêver les quelques millions d'hommes qui vivent en ce moment au son des armes automatiques...

**Guy Konopnicki**

# MORHOR



Le grand photographe  
est un cyclope qui porte monocle :  
son regard cherche  
la vérité brute de l'image  
dans le savant artifice du cadrage.

Morhor ne s'embarrasse pas de simagrées  
entre le monde des hommes et son objectif.  
Dans les ruines, les cimetières, les forêts  
et les hangars, il entraîne ses visages

*J'emmène des gens dans des ruines, dans des forêts,  
dans des lieux qui me concernent...*



pour leur faire dire  
leur silence.  
Gracq, Calvino,  
Queneau,  
Bacon, Leiris,  
Cioran, Malraux  
ne sont, sous son œil,  
que des solitudes  
semblables à toutes  
et, par là,  
riches d'humanité.  
Car cette solitude  
ne s'avoue qu'à celui  
qui sait intensément  
la guetter  
de toute sa connaissance  
des œuvres et des êtres.  
S'il met l'intuition  
au-dessus de tout,  
Morhor en use avec  
une sûreté d'artiste.  
La coïncidence,  
longuement mûrie,  
d'un visage et de  
quelques pierres,  
il la capte  
comme le peintre  
élabore son désir.  
Dans un seul  
de ses clins d'œil,  
8 il y a une vie de regard.

• Classiquement, puis-je vous demander par quel cheminement vous en êtes venu à ce moyen d'expression, le portrait photographique ?

J'étais photographe de presse et cela m'ennuyait prodigieusement depuis toujours. Les sujets de commande ne me concernaient jamais, ou si peu... Un beau jour j'ai profité de deux ou trois relations qui connaissaient des peintres pour aller les rencontrer. En fait, c'est faux, car j'ai commencé bien avant à faire des portraits pour des journaux, mais le principe de la commande me dérangeait. Je n'aime pas parler de cette période, en opposition formelle avec ce que je suis, ce que je vis, ce que je pense...

• Mais le passage, comment s'est-il produit ? Car vos portraits ne sont jamais gratuits, ils témoignent de votre intérêt pour l'art, pour l'écriture...

Je me souviens qu'un jour un quotidien américain m'avait demandé d'aller photographier un cuisinier célèbre. Je me suis trouvé devant un hurluberlu. J'ai vu un Martien. C'était innommable pour moi cette rencontre. Derrière ou devant le visage, se profile toujours la personne psychologique, économique, politique, morale... Le cuisinier ici faisait obstacle. Un jour, après avoir photographié des centaines de visages, il a bien fallu que j'en découvre l'intérêt. Ce n'est pas le visage en soi mais ce qui est derrière ou devant. Par exemple un peintre, un musicien ou un poète qui m'émeuvent particulièrement me donnent à travers leurs visages le reflet de cette émotion. Il y a des visages qui sont à se cogner la tête

et d'autres qui sont irradiés de beauté. Il y a des visages d'une étonnante laideur intérieure, qui reflètent le vide ou la monstruosité de l'âme.

• Que pensez-vous du portrait dit psychologique ?

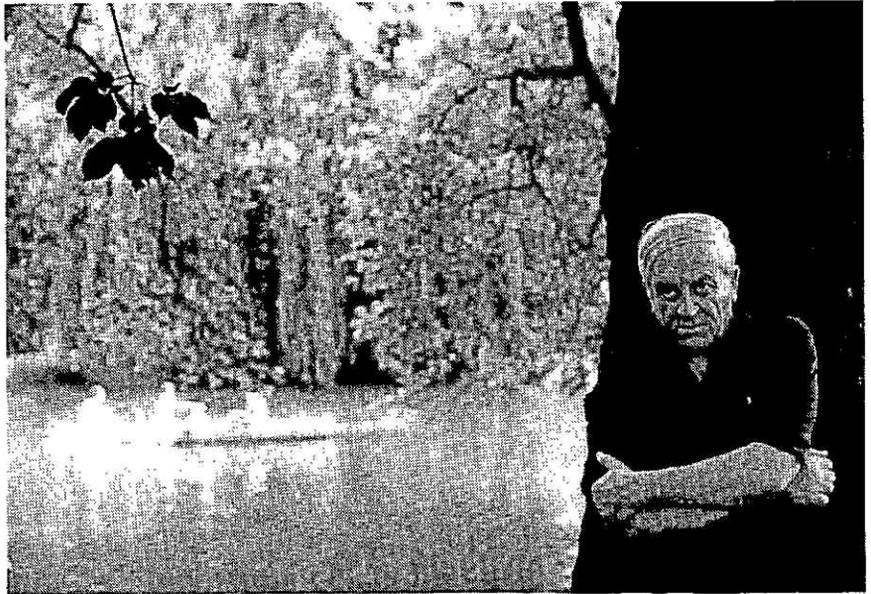
Quand on me dit : « Vos photos, qu'est-ce qu'elles sont justes psychologiquement », ça me fait doucement rigoler. Moi, j'emmène des gens dans des ruines, dans des forêts, dans des lieux qui me concernent. On trouve après que ça colle pile avec le personnage. Cela peut en effet coller à un moment donné, mais ce n'est pas ma volonté.

• Pourquoi ce décor ? Pourquoi cette mise en scène, ces ruines, tout ce qui revient d'une façon insistante ? (1)

J'ai horreur du décor bourgeois. On vit tous là-dedans, même le plus pauvre — si ce n'est pas un tapis ce sera une moquette ou même un raphia, bref un substitut de quelque chose, et ça, ça m'in-supporte ! Je veux bien y vivre, mais surtout pas le marquer sur une image qui retracera le moment bourgeois qui est pour moi le moment le plus horrible de l'être humain, celui où l'on s'installe dans une certaine sécurité, un certain confort psychologique, avec ses certitudes, ses lieux communs. Cela je veux bien le noter dans ma vie, profiter du frigidaire ou de l'abat-jour, mais pas dans une trace qui reflèterait mon passage. Alors, pourquoi les ruines, pourquoi la forêt ? Ce sont là des choses naturelles. Le désert aussi est naturel. Mais tout ce qui appartient à l'ordre où l'homme a voulu arran-



Myriam Solal,  
Maurice Ohana (en haut) et Yuri Miloslavsky



ger quelque chose à sa mesure me dérange. Les ruines, c'est la nature qui reprend le dessus sur une construction que l'homme a voulue.

• Ce qui introduit une idée de contraste entre le visage et ce qui échappe à l'humain...

Une idée de contraste et une idée de mort. On peut imaginer la solitude d'un être dans une forêt, la peur devant l'inconnu. La forêt, c'est dans l'inconscient toute la peur de l'être devant l'inorganisé. Ce contraste m'intéresse. Les ruines aussi et leur contraste de mort. L'homme ici est passé mais demeure une trace. Le visage reste vivant devant le symbole de sa future destruction, ces choses en train de se détruire. Par ailleurs, des ruines, des vieux pans de murs sont plastiquement beaux. Le visage est la seule chose qui ne soit pas dépouillée, c'est l'enveloppe de l'âme, une sorte de domaine spirituel qui est indéchiffrable; on ne peut la mettre devant un ersatz de beauté, seul convient ce qui est brut et brutal en contrepoint esthétique. Une



autre beauté parfaite, inconciliable, isole celle du visage, et toutes deux se concilient dans leur différence...

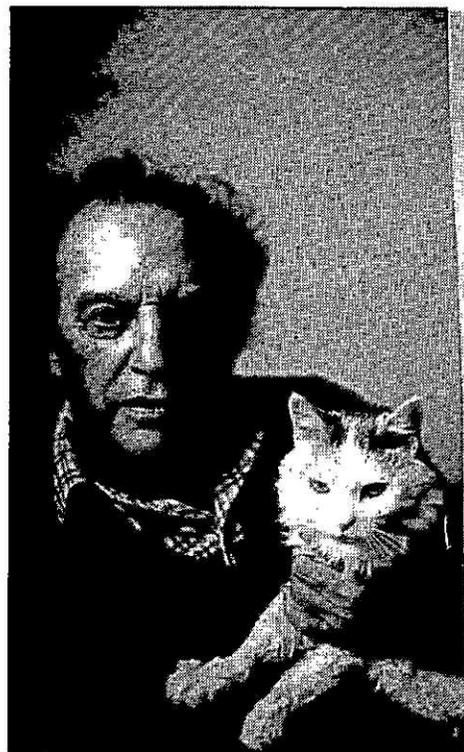
• Et c'est pour ces raisons que vous ne faites pas poser le modèle?

Je me plante toujours avec les poses à la Nadar, je recrée l'artifice

au sein du naturel. Je souhaite toujours que la personne soit la plus naturelle possible, mais quoi qu'on fasse, à partir du moment où l'on fabrique quelque chose, entre l'artifice...

• Lorsque l'on voit des photos d'artistes du XIX<sup>e</sup> siècle, on est frappé, ils se sont démodés. Com-

Arlette et Edmond Jabes,  
Michel Fardoulis-Lagrange (ci-contre) et Francis Bacon.



ment un visage peut-il se démoder ?

C'est plutôt ce qu'il y a autour du visage qui se démode : la coiffure, la moustache, le port, la façon de se tenir. Le grand moment du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le passage à l'art industriel, les grandes fortunes se font et se défont. L'homme s'embourgeoise et devient complètement poseur...

• Et comment le modèle réagit-il ? Travaillez-vous avec son narcissisme ou dans ses moments d'absence ?

Je travaille avec tout, sans ligne définie. Selon mon humeur ou l'air du temps, j'utilise des moyens dissimilaires, intuitivement.

Si je suis en face d'un intellectuel très introduit dans le monde des idées et qui n'est pas très intelligent, il va vouloir tout canaliser en se donnant l'air de s'en fiche, d'être ailleurs, il prendra une pose très longue exprimant son absence, sa solitude dans son identité la plus

naturelle. La plupart des intellectuels sont comme ça : ils contemplent la ligne bleue des Vosges indéfiniment alors que la conversation continue et qu'ils ne comprennent plus mes paroles, figés qu'ils sont dans la pensée de tenir la position « ligne bleue des Vosges » où se dessine leur visage futur sur papier glacé... Il y a aussi des gens complètement *out*, ailleurs. L'objectif ne les change en rien. Ce sont des gens humbles et simples — qu'ils soient intellectuels ou cantonniers — et ils se prêtent très volontiers à la photo, ils se bougent, ils font ce qu'on veut. Ces visages complètement disponibles font les plus belles photos, les plus grandes quand mon cadrage est réussi. Mon modèle alors est bête et je suis bête — deux sortes d'animaux portés par une sorte de simplicité.

D'autres éléments concourent, tels que le hasard et l'intuition. Toutes ces petites multiplications de choses dont se déduit une grande photo naissent du hasard. Ainsi suis-je venu dans tel chemin



et ai-je trouvé telle maison ruinée...

• Hasard provoqué ?

D'une manière intuitive. Je vais vers des lieux dont je reconnais la valeur pour moi. Avant chaque rendez-vous, je visite les environs, j'élimine vingt possibilités et j'en arrive à la dernière, la meilleure



*Notre visage ne nous appartient jamais en propre.  
Il appartient à tous ceux qui nous voient...*

dans un choix possible.

• **La célébrité du modèle influence-t-elle sur le jugement esthétique des gens face à vos photographies ?**

En tout cas, je me suis rendu compte que les lecteurs de photos n'entrent en communication qu'avec les portraits de personnes déjà connues ou célèbres. Si le nom est connu, le lecteur de cette image est porteur de tout un passé du nom qu'il enveloppe de sa propre image mentale.

• **Cela rejoint un peu le portrait de famille ?**

Oui, avec en plus la dimension fantasmagique. Le portrait devient le support du monde fantasmagique de la mémoire collective dont notre singularité est partie prenante. J'ai fait des photos magnifiques d'inconnus qui sont irréperables pour les gens. Il reste que parfois, ceux-ci s'arrêtent sur un anonyme. J'en ai vite compris la raison : le portrait évoque une image traditionnelle. On passe sur l'anonyme total. Pour qu'une photo soit appréciée, il faut qu'elle soit repérée dans la mémoire collective, qu'elle se réfère à un modèle, à une imagerie, à un archétype négatif ou positif. Quelqu'un qui n'aurait jamais vu d'images ne saurait porter un jugement esthétique sur celles qu'on lui présenterait. Et pourtant l'idéal, impossible à fabriquer tant ça tient du hasard, est quand l'anonyme occasionne une photo que l'on reconnaît comme étant celle de toujours. C'est l'image parfaite que chaque artiste aimerait faire. Peut-être en ai-je réussi deux ou trois dans ma vie. On peut rêver d'un album d'anonymes porteurs de toute l'hu-

manité et qui seraient de grands portraits en soi. Mais ce qu'on reconnaît d'ordinaire comme de grandes photos appartient à l'ordre d'une mémoire qui aurait engrangé des identifications successives au cours de l'histoire culturelle.

• **J'aimerais que vous nous parliez encore du visage...**

Du visage ou de l'apparence ? Le visage est une peau infime qui sépare l'intérieur de l'extérieur. L'intérieur étant tout ce qui vibre en nous de sacré et de secret et l'extérieur étant l'extérieur, tout ce qui est danger. Le visage parfait selon moi serait à lui-même une peau de tambour vibrant entre l'intérieur et l'extérieur, à l'écoute des deux côtés en permanence. Le visage de celui qui n'est tendu que vers l'extérieur reflètera une gourmandise, une sensualité qui peut être très belle, mais il lui manquera un côté magique et mystérieux. L'autre, seulement intérieur, à l'écoute de son être intime, ne vibrera que de ce côté, trop secret pour qu'on puisse le lire ou le traduire.

• **Comme un masque mortuaire ?**

Mort, oui, on redevient un peu ce visage de l'intérieur, un visage secret à l'écoute du secret.

• **Les masques mortuaires de Pascal ou Baudelaire ne sont-ils pas les visages intérieurs par excellence puisqu'il s'agit du visage de l'homme face au dernier instant, lequel est le plus solitaire et le plus intérieur qui soit ?**

Oui, mais on ignore le dernier mot du hasard. On ignore comment sont morts Baudelaire, Pascal

ou Blake, si l'infirmière n'a pas ristolé le menton, si la main de l'homme n'est pas venue faire une ultime sculpture. Je ne sais pas si ces visages sont ceux de la beauté intérieure. Pour moi le visage de la mort est le visage du hasard : il tombe comme il tombe. J'ai vu quelques morts dans ma vie et neuf fois sur dix, ils tombent très laids, effrayants, grimaçants, les muscles en pleine tension. Dans les morgues où j'ai travaillé sur le visage d'anonymes, je crois n'avoir jamais vu de visages sereins. Ces derniers sont fabriqués dans l'heure qui suit la mort, quand la chair est comme de l'argile. Avec la photographie, on dévoile le visage, qui est lui-même un voile, et ce dévoilement de l'intérieur est indécent. On est donc toujours en situation de pornographie. Ce dévoilement est heureusement incomplet et fugace, très vite le masque revient.

Le masque, car jamais personne n'a vu son propre visage. Le miroir seul garde son mystère. Notre visage ne nous appartient jamais en propre. Il appartient à tous ceux qui nous voient. Il est comme une parole qui serait silencieuse. Il est le lieu de l'oubli, le lieu de la perte, le lieu du meurtre répété. Le meurtre se profile toujours dans le regard qui tue le visage, qui le détruit...

• **Il reflète la permanence du drame...**

Même au dernier moment la mort est un autre regard qui vous blesse. Il ne peut se retrouver qu'avec le masque qui le protège car celui-ci connaît son identité retournée : le rictus, le sourire, le rire ; bref le visage social, donc masqué, protège entièrement l'autre visage.

# Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes  
dans la vie de  
la langue choisie...



Publicité Orbis

**Multiplés formules de séjours en :**  
Angleterre, Allemagne, Espagne,  
Irlande, Ecosse, Autriche, Italie,  
Malte, Japon, USA, Mexique,  
Turquie, Ceylan, Corée, Finlande.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille avec ou sans cours ; séjours avec pratique de sports, etc., pour scolaires, étudiants et adultes. "Mini B.L.", de 8 à 12 jours ou Séjours d'Établissement, 3 à 6 jours sous la conduite des professeurs de l'établissement, pendant la période scolaire. En Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie, etc...

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.

*Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.*

S.I.L.C.  
16022 ANGOULEME CEDEX  
Tél. : (45) 95.83.56  
Bureaux :  
PARIS (1) 250.71.20 : Mme Beinse  
(1) 583.85.11 : M. Davase  
(1) 253.49.66 : M. Vauzelle  
NORD (27) 86.30.21  
EST (8) 396.11.74  
RHONE (7) 890.61.16  
ALPES (76) 42.74.76  
SUD-EST (42) 27.88.42  
(66) 64.56.71 - (90) 25.40.00  
SUD-OUEST (59) 24.33.17  
(56) 71.51.51 - (53) 65.51.51  
BRETAGNE (40) 70.46.71  
(43) 82.24.89  
NORMANDIE (35) 88.63.70  
TOULOUSE (61) 21.68.17  
LANGUEDOC (68) 38.83.19  
CENTRE (55) 76.31.47



*Sans visages, le monde  
ne signifie plus rien...*

même du monde, de notre  
monde ?

Le symbole et l'instrument d'une révélation. Sans visage il n'y a pas de regard et sans regard il n'y a pas de visage. Seul le visage représente la demeure du défunt. Comme la forêt et le désert, le visage est un véritable sanctuaire de la nature.

Propos recueillis par  
Hubert Haddad

Le regard meurtrier ne peut plus meurtrir qu'un masque, ce fabuleux paraivent. Nous ne sommes que masque, sauf dans l'oubli de nous-même.

• **Pouvez-vous imaginer un monde sans visages ?**

Non. Le monde sans visages est le monde informel, le monde d'avant l'homme où tout n'est que magma indifférencié, où les arbres ne sont plus les arbres, où les animaux n'existent plus, où l'herbe n'est plus de l'herbe... Sans visages, le monde ne signifie plus rien. La forêt n'existe plus, elle peut être de l'eau. Tel nuage peut être du sable. C'est le visage, et le regard dans ce visage, qui fait la différence. C'est pour cela qu'on parle du visage de Dieu, sans être déiste ou religieux, par analogie avec le visage humain : un supra-visage qui, dans un monde sans visages, saurait encore différencier le brin d'herbe de la forêt ou du sable. En hébreu le mot « face », *panim*, est toujours au pluriel...

• Le visage serait donc l'image

(1) Le décor, souvent, supplante le visage, et Morhor se révèle être un grand paysagiste. On peut s'en assurer avec ce nostalgique et beau recueil de poèmes d'Eglal Errera, Douadi Douadi (Pierre Bordas et fils) qu'accompagnent, dans un même contre-jour, treize photographies de lieux d'absence et de mémoire.



# FOURNITURES « PAPETERIE »

## Préparez la Rentrée!

- ⇨ une organisation nationale de 350 papetiers Club A
- ⇨ plusieurs centaines de références
- ⇨ des prix compétitifs
- ⇨ un document de commande pratique

Pour tous renseignements et informations découpez le bon ci-contre et adressez-le à Club A : 2, rue du Colonel-Driant - 75001 Paris



demande du catalogue  
(division Enseignement)

Nom ..... Prénom .....

Etablissement .....

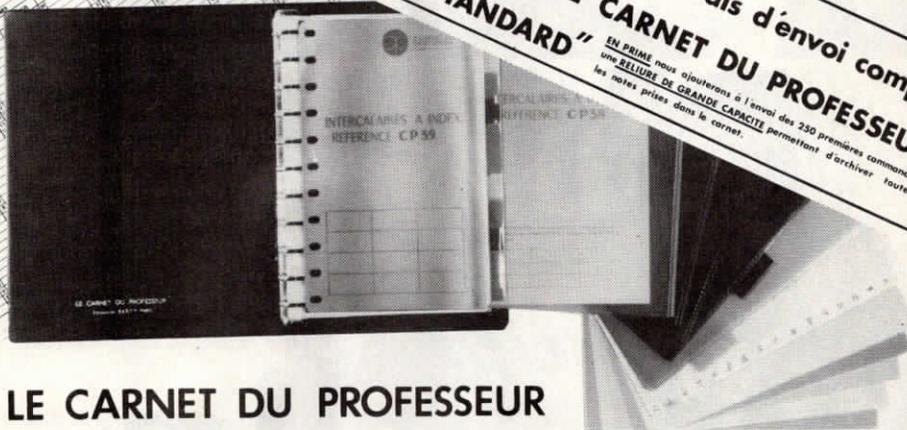
Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

exclusivité **Berty**  
49 RUE CLAUDE BERNARD  
75005 PARIS

**AU PRIX EXCEPTIONNEL DE 113,10<sup>F</sup> (frais d'envoi compris)**  
**NOUS VOUS PROPOSONS LE CARNET DU PROFESSEUR**  
**EN COMPOSITION "STANDARD"**

EN PRIME nous ajouterons à l'envoi des 250 premières commandes une **SERIEUSE DE GRANDE CAPACITE** permettant d'archiver toutes les notes prises dans le carnet.



## LE CARNET DU PROFESSEUR

Je désire recevoir le Carnet du Professeur

Ci-joint un chèque de 113,10

Veuillez l'expédier à l'adresse suivante :

DESTINAIRE

.....

ECRIVEZ-NOUS : Carnet du professeur Sté Berty 49 rue Claude Bernard 75005 PARIS

et si,  
en France,



tout finissait



par  
de la musique?

Plus de trois mille cinq cents établissements en France enseignent la musique. De toute nature et de tous statuts, depuis les écoles associatives ou municipales jusqu'au prestigieux Conservatoire supérieur de Paris, en passant par les conservatoires nationaux de région (C.N.R.) et les écoles nationales de musique (E.N.M.). Pas toujours facile de se retrouver dans le maquis des appellations. D'autant que, malgré leur nom, les cent deux C.N.R. et E.N.M. sont des établissements... municipaux ! Seulement, leurs enseignants doivent être en possession d'un diplôme national (le certificat d'aptitude), la scolarité doit répondre à certaines normes.

L'Etat, pour sa part, exerce un contrôle et apporte une subvention ; considérablement revalorisée ces dernières années, elle couvre en moyenne 25 % du financement des établissements.

Le plan de Marcel Landowski, qui créa ces structures voici quinze ans, était d'implanter une E.N.M. par département et un C.N.R. par région. Ces derniers avaient en outre seuls le droit d'ouvrir des classes à horaires aménagés en liaison avec l'Education nationale, depuis l'école primaire jusqu'au bac F11 de technicien musical. Système cohérent mais qui, dans les faits, est plus anarchique. Tous les départements ne sont pas couverts, et d'autres villes que les capitales régionales ont implanté des C.N.R. : tout a dépendu des efforts consentis par les collectivités locales, et l'Etat a suivi. C'est pourquoi Maurice Fleuret, le nouveau directeur de la Musique, a chargé une commission de faire le point et d'harmoniser tout cela pour tenter de

réduire les inégalités et de répondre aux besoins. La différence entre E.N.M. et C.N.R., qui ne se justifiait plus, disparaît. Et le système sera bouclé lorsque chaque département sera doté d'un établissement classé. Quant à tous les autres, l'Etat leur propose un agrément, à condition qu'ils appliquent certaines normes et qualifient leur personnel pour lequel un nouveau diplôme de professeur a été créé en février 1983. L'Etat n'ayant pas d'engagement financier, les choses devraient aller vite : plus de deux cents de ces écoles sont déjà agréées.

### le « boom » musical

Mais tout cela ne suffit pas à répondre à la demande, qui ne cesse de croître depuis vingt ans. Pour Marc Bleuse, compositeur, ex-inspecteur général à la direction de la Musique, et directeur du Conservatoire national supérieur de Paris depuis janvier 1984, il s'agit d'une véritable révolution : la musique est devenue un phénomène qui oblige les hommes politiques à en tenir compte. Cette demande est telle que, contrairement aux idées reçues — et à ce qui se passait il y a encore vingt-cinq ans —, les musiciens connaissent peu le chômage ; on en manque au contraire, tant pour remplir les orchestres que pour assurer l'enseignement. Les conservatoires sont surchargés. Pour apprendre le piano ou le violon, il faut plusieurs années sur listes d'attente. Au C.N.R. de Nice, par exemple, cinq cents demandes sont refusées cha-

que année. Impossible d'espérer commencer le piano après huit ans, et la sélection est impitoyable. Ce qui explique en partie l'accusation d'élitisme souvent lancée aux conservatoires.

Le mot n'effraie pas Marc Bleuse : « *Il faut être complètement élitiste, comme pour tous les arts. La démocratie, en ce domaine, c'est de donner le maximum de chances à ceux qui ont le maximum d'aptitudes. Il ne faut pas faire de démagogie ; je trouve scandaleux de faire croire que tout le monde peut être musicien, étudier en dilettante.* » Pour apprendre le violon, poursuit-il, il est indispensable de commencer jeune : c'est entre sept et douze ans qu'on acquiert certains réflexes. « *Le vrai problème, c'est que la sélection se fasse bien. Qu'elle ne soit pas trop hâtive et que ce ne soit pas, comme c'est encore trop souvent le cas, une sélection par l'argent. Malheureusement, les enfants qui sont mieux suivis ont plus de chance que les autres. Les débuts au violon, par exemple, sont horriblement difficiles. Aucun enfant, à cet âge-là, même s'il adore la musique, ne va accepter de lui-même cette terrible contrainte.* » Manque de place et besoin de « suivi » font donc les beaux jours des professeurs privés, beaucoup plus chers que les conservatoires où les prix sont, à quelques exceptions près, plutôt bas.

Pédagogiquement, en revanche, on taxe souvent les conservatoires de... conservatisme, justement ! En fait, disent les élèves, tout dépend des profs. Dans un enseignement aussi individualisé qu'est l'étude d'un instrument, la relation compte beaucoup. Les idées de chacun aussi. « *On change de prof, on change*

de méthode », se plaint Elisabeth qui n'a pas hésité, elle, à changer de ville pour suivre son professeur. « Le problème, c'est que de nombreux enseignants sont d'excellents musiciens, mais pas des pédagogues ; et que certains n'ont aucun respect, sur le plan humain, pour leurs élèves », ajoute Claire, qui vient de terminer des études de harpe au Conservatoire national supérieur de Lyon. « C'est vrai, reconnaît Marc Bleuse, qu'on a parfois confié l'enseignement à de très grands artistes qui n'étaient pas faits pour cela. Le drame, c'est qu'on n'a jamais enseigné la pédagogie en France. » Lacune qu'on cherche aujourd'hui à combler en créant un Institut de pédagogie musicale installé à La Villette, et en organisant la formation initiale et continue des enseignants.

Autre réforme d'importance, celle du solfège. Marc Bleuse en a été l'un des initiateurs. Rebaptisé « formation musicale », le solfège n'est plus cette discipline où l'on cherchait la musique derrière des séries de notes, ces dictées où l'on ne cherchait qu'à accumuler les difficultés théoriques sans souci de savoir si c'était vraiment jouable. Aujourd'hui, on privilégie la musique, sous tous ses aspects, et on travaille sur des œuvres. Même si les vieux professeurs se font un peu tirer l'oreille, la réforme entre peu à peu dans les faits. Au Conservatoire de Nice, on peut encore lire dans le couloir : « cours de solfège, 2<sup>e</sup> étage ». Pourtant, c'est bien la formation musicale qu'enseigne Mme Hudelot. Une heure dans la classe de cette jeune enseignante a de quoi écoeurer tous ceux qui se sont cassé les dents sur les quelques cours de solfège subis au lycée. Ses

élèves de cours moyen, avec une rapidité déconcertante, transcrivent des airs joués au piano et chantent à la première lecture d'une partition. Il est vrai que ce sont les enfants « triés sur le volet » d'une classe à horaire aménagé. Les exercices sont variés, la pédagogie active et la musique est belle : Debussy et Mozart. Sous le charme, on oublie de s'ennuyer.

### une volonté d'ouverture

Ça bouge donc dans les conservatoires. Pas assez cependant au goût de certains étudiants. Ils dénoncent un milieu où subsistent encore le copinage et le favoritisme. Bénédicte, qui étudie le chant dans un important conservatoire de province, se plaint de l'ambiance et de la mentalité : pédantisme et snobisme y auraient la part belle. Au dire d'Isabelle, professeur de piano dans le privé, certains conservatoires de la banlieue mènent une politique de prestige, engageant des professeurs du Conservatoire de Paris, musiciens renommés, mais qui, faute de temps pour assurer leurs cours, sont remplacés une fois sur deux par leur assistant.

En revanche, il faut reconnaître que de nombreux établissements font preuve d'une volonté d'ouverture. Les instruments anciens, les musiques traditionnelles, le jazz y ont fait leur entrée. On enseigne la vielle à roue et la cabrette à Clermont-Ferrand, le « txixtu » basque à Bayonne, le galoubet à Aix-en-Provence, la bombarde à Rennes... A Nice, par exemple, outre le luth et le clavecin, on peut étudier le saxophone, la trompette ou le piano jazz, avec deux « big-band » qui répètent régulièrement.

Ouverture, décloisonnement, c'est tout à fait ce que souhaite Marc Bleuse, qui assure avoir trouvé un consensus parmi les enseignants pour faire un peu de toilette à cette vieille dame de deux cents ans qu'est le Conservatoire national supérieur de Paris. Ouverture vers l'orchestre, qui avait tendance à être négligé au profit de la formation de solistes, concertation entre professeurs (pour redéfinir un cursus de l'enseignement du chant, par exemple). Ouverture également en direction des musiques du



Marc Bleuse

monde : lors de son transfert à La Villette, le Conservatoire national supérieur ouvrira un département d'« anthropologie musicale ». Il devrait permettre aux étudiants de connaître les musiques européennes, voire les musiques traditionnelles françaises. « Et de réfléchir sur les fonctions sociales, spirituelles de la musique, que nous avons un peu oubliées et que d'autres sociétés ont conservées », ajoute Marc Bleuse. Déjà, le Conservatoire national supérieur de Lyon, ouvert en 1980, avait profondément modifié l'enseignement dans ce sens : ne pas former des musiciens qui ne soient que des spécialistes — même excellents — de leur instrument. La musique de chambre, le chant choral, l'orchestre et l'histoire de l'art y sont obligatoires.

Reste le problème de la pratique musicale des adultes. La plupart du temps, les conservatoires leur sont fermés. Bien que certains les acceptent pour « boucher les trous » dans les disciplines les moins chargées. Bruno, guitariste autodidacte, a ainsi pu se mettre au hautbois, au Conservatoire de Sèvres. « C'est une structure ouverte qui permet à

chacun de trouver ce dont il a besoin », explique-t-il. Pas toujours facile, car tout cela coûte cher. « Nous voudrions bien accueillir les amateurs, et nous décentraliser dans les quartiers, affirme-t-on au C.N.R. de Nice, mais c'est une question de moyens. » Quoi qu'il en soit, la France manque de structures « amateurs », tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de formations permettant aux musiciens de jouer ensemble. Et dans la plupart des cas, les élèves de conservatoire qui n'ont pas fait de la musique leur métier abandonnent la pratique instrumentale en s'installant dans la vie.

Pour Marc Bleuse, les médias ne sont pas sans responsabilité dans cette tendance à la passivité. « La révolution culturelle de l'Occident serait de jeter tous les téléviseurs par les fenêtres », affirme-t-il, au risque de faire hurler...

### éducation, culture : même combat ?

Tout n'est donc pas si rose au pays de la musique. A l'insuffisance de structures, répond un manque de culture musicale qu'il est devenu un lieu commun de dénoncer. Et une totale incurie de la formation de base. Mais de ce côté-là aussi, on avance. Rompant avec une traditionnelle antipathie réciproque, les ministères de la Culture et de l'Education nationale ont en effet signé en avril 1984 un protocole d'accord sur les enseignements artistiques, qui commence à entrer dans les faits. D'abord par l'organisation conjointe d'une formation de musiciens intervenant dans l'enseignement pré-élémentaire et élé-

mentaire. Dix centres rempliront ce rôle, dont devraient sortir chaque année deux cents animateurs. Chiffre considérable lorsqu'on sait que le nombre de conseillers pédagogiques en éducation musicale n'est en tout et pour tout que de... cent quatre-vingts pour toute la France ! Trois de ces centres ont été ouverts cette année, à Aix, Lille et Toulouse. « La formation d'intervenants extérieurs n'est évidemment pas une solution suffisante », reconnaît, à la direction de la Musique, l'inspecteur général André Dubost. L'idéal serait de former des instituteurs musiciens. « On pourrait envisager une certaine spécialisation dans le cadre d'équipes pédagogiques », ajoute-t-il.

Autre domaine de collaboration : le ministère de la Culture intervient avec la « mission Luc » (action culturelle) dans des programmes académiques d'action musicale, dont le financement sera porté à 3,5 millions de francs à la rentrée prochaine. Ils toucheront alors toutes les académies (au lieu de dix seulement jusqu'ici). A la formation et l'information, les concerts éducatifs et la présentation d'instruments, s'ajouteront les productions d'opéras d'enfants, une initiation à l'électro-acoustique, etc. Pas toujours spectaculaire, la collaboration Education/Culture ne va pas non plus sans lenteurs administratives, ni méfiance sur le terrain. Les responsables sont néanmoins optimistes : jamais les rapports entre les deux ministères n'ont été aussi bons.

Alors, demain, les Français musiciens ? Pourquoi pas ? Mais il faudra sans doute encore du temps, de la patience... Et des moyens.

**Bernard Montelh**



#### Pour vos kermesses :

- articles pour fêtes
- lots pour tombola
- coiffures
- articles de cotillon

#### Pour les colonies de vacances :

- matériel pour travaux manuels
- jeux et jouets de plein air

CATALOGUES  
GRATUITS SUR DEMANDE

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU  
**cep**  
BEAUJOLAIS

B.P. 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

Voyages de fin d'études

# NAOURS

## (Somme)

entre Amiens et Doullens

**GROTTES-REFUGES**  
du III<sup>e</sup> siècle

**VIEUX METIERS**  
**MOULINS A VENT**

parc de jeux,  
buvette, pique-nique  
prix scolaires

renseignements :  
Grottes Naours, 80114  
Tél. : [22] 93-71-78



---

# pour l'amour du sport



Fermez les portes de la mappemonde, le sport revient par les petites lucarnes et s'insinue partout. A l'heure des satellites mais au rythme des cadrans solaires d'Olympie, la planète tout entière se gave d'images dites universelles, où les chauvinismes, les ambitions, et par bonheur les performances, se bousculent, s'essoufflent, se télescopent, se subliment ou se liquéfient. Jeux de balles, de mains, d'eau,

handisports ou olympiques, tournois, coupes,  
championnats de France, d'Europe,  
du monde, interplanétaires, cosmiques,  
font jaillir les vivats et le dépit  
par-dessus les stades et jusque dans  
les maisons, les H.L.M., les châteaux  
ou la dernière des favelas.

Les dieux des stades ne sont pas près  
de mettre leurs couronnes au clou !

Mais derrière les médailles et les records,  
le monde s'agite. L'exutoire des gradins  
ne dissimule pas, il s'en faut, les anonymes  
du quotidien qui, des bébés nageurs aux  
cyclistes du troisième âge, « participent »  
aussi, pour l'amour du geste,  
de l'élément, de l'exercice, du sport.

Au-delà des clameurs internationales,  
nous avons emprunté une cendrée singulière  
qui s'enfonce dans le dédale de quelques  
phénomènes sociaux et économiques du sport  
en France : une nouvelle loi, la jungle des  
brevets d'Etat, une école de football,  
des champions aux prises avec leur formation  
professionnelle, une ville et ses problèmes  
économico-sportifs, les retombées des sports  
de loisirs, l'homme du Tour de France et  
du seul quotidien de sport français.

Un paysage fort divers, une piste où nous  
vous invitons à mettre vos tennis dans  
les traces de pas des champions, en ayant  
volontairement exclu de ce petit panorama les  
professeurs d'éducation physique et sportive  
dont la formation, le travail, l'enseignement  
méritent, à eux seuls, un dossier à part.



# des amateurs aux professionnels

**L**e développement des pratiques sportives sera l'une des caractéristiques de notre siècle. Il s'est trouvé lié, de manière multiple, aux conquêtes du loisir, à la démocratisation du temps disponible, à la mobilité géographique, à l'omniprésence des médias. De toute évidence, le phénomène sportif, dans sa triple dimension (haute compétition, spectacle, pratique d'entretien corporel), constitue un « phénomène social total », au sens où l'entendait Mauss, et entretient des relations complexes avec l'ensemble des mouvements (sociaux, technologiques, culturels) qui définissent le XX<sup>e</sup> siècle.

C'est désormais une réalité planétaire, dont aucune puissance politique ne peut s'absenter. De multiples instances internationales se consacrent exclusivement aux relations sportives. A l'intérieur de chaque pays, quel que soit son régime, des organisations nombreuses et complexes prennent en charge les activités sportives nationales. La plus petite commune est désormais obligée de compter avec cet élément de vie.

En France, sans surprise étant donné la tradition et la stratification sociale, l'intelligentsia est restée en dehors du coup, reléguant le sport parmi les divertissements d'îlotes. A vrai dire cela n'a pas grande importance. Les vraies décisions se prennent toujours ailleurs, parmi les instances politiques et sociales qui dépendent étroitement de l'état du pays réel. Et là, le sport ne pouvait être ignoré, pour la raison simple et péremptoire qu'aucune autre pratique collective ne mobilise une aussi vaste population.

Peu à peu, et surtout depuis un demi-siècle, une évolution s'est ainsi dessinée, qui constitue le sport en composant fondamental de notre existence sociale : sport de masse, sport et loisir, sport et compétition, tels sont les courants majeurs de cette marée montante. Des affluents sont venus s'y jeter, au risque parfois de tout emporter : sport et spectacle, professionnalisme sportif, sport et publicité. Bref, on se dirigeait inéluctablement vers le dieu bicéphale qui règle tout, et, donc, ne veut pas laisser le sport en dehors de sa parodie : l'argent et la politique.



Nous en sommes désormais là, cela crève les yeux. Pour nous, nulle nostalgie, sur ce champ, ne mérite que l'on s'y adonne sérieusement. Les perversions économique-idéologiques du sport ? Certes, elles n'existaient pas au siècle dernier, mais justement à quel prix. Le sport se transforme comme le monde se transforme, ni plus ni moins. S'il côtoie des dangers incontestables, ce sont ceux que la pla-

nète se fait courir à elle-même. Il sera peut-être entraîné dans la guerre, mais il n'y aura pas concouru.

Reste le véritablement intéressant, c'est-à-dire le sport comme phénomène de société, massivement présent chaque jour, et dans plusieurs directions :

- Le sport est aujourd'hui un phénomène économique considérable. Les grandes compétitions mondiales, qui mobilisent des sommes colossales, suffiraient à le montrer, mais ce n'est que le haut de l'ice-

part essentielle de leurs activités, où se mêlent le sport de masse et le sport de grande compétition (et sans oublier que toute pratique sportive implique compétition, qu'on le veuille ou non). En même temps, à travers les médias, le spectacle sportif est devenu, au cours du siècle, une réalité *sui generis* (comme le music-hall). La population spectatrice, qui ne se confond pas avec la population pratiquante, constitue, partout, une entité sociale dont personne ne peut se permettre d'oublier les préoccupa-

utilisées comme des sortes de canons idéologiques. Les chefs d'Etat doivent assister aux grandes compétitions, les leaders se suicideraient politiquement d'être absents.

Au carrefour de cet ensemble, l'important me paraît être les effets professionnels du sport : professionnalisation des compétitions et des pratiques elles-mêmes, certes, mais aussi les productions induites par celles-ci. Que l'on pense à la consommation des objets sportifs (raquettes, maillots, etc.), à la construction des stades, à la multi-



berg. Sous les compétitions du top niveau, il y a l'innombrable population des pratiquants quotidiens et des spectateurs qui, dépensant chacun quelques sous seulement, contribuent au total à construire un marché véritablement gigantesque.

- Le sport est aussi, parallèlement, un phénomène social d'amplitude majeure. Organisations officielles, associations, groupements corporatifs, collectivités, y investissent une

part.

- Le sport est enfin un phénomène politique fondamental. Les Jeux Olympiques, depuis l'attentat de Munich en 1972, le montrent à chaque fois, mais ils ne sont pas les seuls. Tous les gouvernements, sans exceptions, interviennent directement dans le champ du sport national et international. Les triomphes ou les échecs sportifs participent de la diplomatie, les médailles sont

pliquées des spécialistes (moniteurs, animateurs, etc.), aux développements touristiques dérivés (autour du ski, de la voile, etc.). C'est le signe décisif de la constitution du phénomène sportif en réalité socio-professionnelle légitime (avec syndicats, ministères, négociations, etc.) et la preuve qu'il durera.

**Louis Porcher**



# une loi en questions

- Les lois qui viennent d'être votées ont été interprétées comme une moralisation du sport. Vaisaient-elles par là même une moralisation des métiers du sport?

Interpréter le projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives comme une loi de moralisation du sport est un peu simpliste. Notre objectif n'est pas de moraliser le sport mais de permettre au sport de prendre toute sa place dans la société actuelle, compte tenu de son évolution depuis une dizaine d'an-

**Edwige Avice,  
ministre du Temps libre,  
de la Jeunesse  
et des Sports,  
a défendu  
devant le Parlement  
de nouvelles lois  
pour le sport,  
créant notamment  
un nouveau corps  
de professeurs de sport  
et obligeant  
les clubs professionnels  
à se constituer  
en sociétés.**

**Ses conseillers techniques  
répondent ici  
à quelques questions.**

nées. Rappelons les chiffres : 10 millions de licenciés, 17 millions de pratiquants, une formidable explosion de la pratique sportive. Il fallait prendre en compte ce développement du sport loisir comme la nécessité d'améliorer les conditions de préparation de nos athlètes en les dotant d'un véritable statut.

Pour répondre à cet objectif, il était nécessaire de mettre en place un grand service public de formation aux métiers du sport comprenant nos établissements nationaux, régionaux, nos services extérieurs et ceux du ministère de l'Education

nationale. En associant toutes les parties concernées à cette mission de formation des cadres du sport, nous affirmons notre volonté d'en faire l'une des conditions essentielles de la réussite de notre politique sportive et nous pouvons, dès lors, affirmer qu'il n'y aura pas de diplôme sans formation.

---

• **Une nouvelle catégorie d'enseignants a été créée : les professeurs de sport. Quel sera leur rôle ? Comment s'articulera-t-il avec celui des professeurs d'E.P.S. ? Interviendront-ils dans les établissements scolaires, par exemple lors des activités sportives du mercredi ?**

La création d'un corps de professeurs de sport répond au souhait des personnels techniques et pédagogiques du sport, actuellement en fonction au ministère du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports, dont la situation actuelle se caractérise par l'extrême diversité des statuts et des rémunérations pour l'exercice de missions identiques.

Il ne s'agit pas d'un corps d'enseignants mais d'un corps de techniciens sportifs de haut niveau : corps de catégorie A assimilé à celui des professeurs certifiés.

Ces fonctionnaires exerceront selon leur spécialité sportive des fonctions de formation de cadres, de perfectionnement sportif et d'organisation des A.P.S. Les professeurs de sport accompliront

leurs missions hors du secteur scolaire, où l'enfant est placé sous la responsabilité du professeur d'E.P.S. et donc du ministère de l'Éducation nationale. Les activités scolaires du mercredi se situent dans le cadre du secteur scolaire et sont d'ailleurs organisées par l'U.N.S.S. La création de ce corps de techniciens sportifs de haut niveau permettra d'améliorer l'encadrement technique et pédagogique de notre pays.

La France a, en effet, pris dans ce domaine un retard historique qui explique, pour partie, nos difficultés dans le haut niveau de la compétition internationale. Dans tous les grands pays sportifs existent depuis longtemps des formations de haut niveau pour les cadres et entraîneurs de sport. La plupart d'entre eux possèdent un professorat de sport et certains ont des formations de troisième cycle (doctorat ès sports). De ce point de vue, la France dispose actuellement de bons techniciens ayant une précieuse expérience d'hommes de terrain mais n'a pas les « ingénieurs du sport » que l'on retrouve partout ailleurs. Avec le professorat de sport, cette lacune structurelle va enfin pouvoir être comblée.

---

• **Qui seront ces professeurs de sports et quel sera leur niveau de formation ? Peut-on penser que ce sera un débouché pour les quelque deux mille « reçus-collés » annuels du CAPEPS ?**

Les professeurs de sport, cadres techniques sportifs du ministère du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports, seront recrutés par la voie de deux concours distincts, selon le schéma classique de la Fonction publique :

► le premier s'adressera aux candidats âgés de trente ans au plus, titulaires d'un diplôme sanctionnant le deuxième cycle de l'enseignement supérieur, ou d'un diplôme admis en équivalence ;

► le second sera ouvert aux fonctionnaires ou agents de l'État ou des collectivités territoriales, âgés de quarante ans au plus et justifiant de cinq années de service effectifs en cette qualité.

Une possibilité est offerte aux sportifs de haut niveau âgés de vingt et un ans au moins et quarante ans au plus, d'accéder au grade de professeur de sport par le biais d'un troisième concours.

Le diplôme exigé pour le concours dit externe ne sera donc pas uniquement la licence en S.T.A.P.S. Toutefois les épreuves de ce concours favoriseront largement les étudiants titulaires de ce diplôme qui devra sans doute être modifié en fonction des missions qui seront dévolues aux professeurs de sport. Le ministère du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports assurera, pour un certain nombre d'étudiants reçus à un examen d'entrée, une formation d'une année, en vue de préparer ce concours.

Il n'est pas concevable de penser que ce concours de recrutement soit un débouché pour les quelque deux mille « reçus-collés » annuels du CAPEPS. En effet, il s'agit de deux concours très différents qui « sanctionneront » deux formations

parallèles mais non identiques, puisque les lieux d'intervention ne sont pas les mêmes. En outre, le professeur de sport, il n'est pas inutile de le redire, est un technicien sportif de haut niveau.

---

Pour un meilleur contrôle, la nouvelle loi contraint les clubs professionnels à la formule de la société d'économie mixte ou à celle de la société à objet sportif. Elle modifie également la situation pour les fédérations, les associations, le mouvement sportif. N'y a-t-il pas là un risque d'une certaine fonctionnarisation du sport ?

Effectivement, la nouvelle loi fait obligation aux clubs de constituer, pour la gestion de leurs activités professionnelles, une société à objet sportif ou une société d'économie mixte sportive locale.

Dans ce domaine, à partir d'un constat d'échec, il y avait une nécessité d'intervention de l'Etat, mais qui ne doit pas être interprétée comme une « contrainte » pour ces clubs, mais comme un outil de gestion qui leur permettra de se développer dans un cadre juridique mieux adapté. En effet, les scandales répétés souvent relatés dans la presse prouvent, à l'évidence, que l'on ne peut gérer des sommes importantes, compte tenu de leurs implications économiques et sociales, avec des structures fondées sur la loi de 1901.

Quant au danger de fonctionnarisation du sport que vous semblez déceler dans le texte, soyez certain qu'il n'existe aucun risque. Au contraire, le projet de loi pose le principe consacré par la jurisprudence de la participation des fédérations sportives à l'exercice d'une mission de service public et confie aux fédérations des rôles nouveaux et mieux adaptés à la société actuelle dans le cadre de leur autonomie.

---

Où en est le ministère dans l'établissement des conventions avec les entreprises publiques ou privées pour les sportifs de haut niveau ? La souplesse des cursus d'études ou de formation pour ces derniers va-t-elle entrer définitivement dans les mœurs ?

Au 1<sup>er</sup> juin 1984, on dénombrait vingt-deux conventions nationales qui représentent 300 emplois dont 205 sont actuellement pourvus. Les autres sont en cours d'étude. Les organismes cosignataires intéressent de nombreux secteurs d'activités, le secteur bancaire, celui des assurances, des transports, de l'informatique et des télécommunications, le secteur industriel et celui des activités sociales. Il faut encore y ajouter les douanes, la police nationale, l'E.D.F.-G.D.F. Sur les postes pourvus, il faut noter que quarante sportifs sont pré-sélectionnés pour les Jeux Olympiques.

En ce qui concerne l'Education nationale, bien qu'aucune convention n'ait été signée, de nombreuses dispositions sont prises au bénéfice des sportifs de haut niveau ayant la qualité d'enseignant d'E.P.S. : postes avec décharge, décharges partielles, autorisations d'absence. En outre, la loi sur les activités physiques et sportives en cours d'examen au Parlement, doit faciliter les aménagements des horaires et des formations universitaires pour les sportifs de haut niveau.

---

Une éducation sportive de masse appelle un bénévolat important. La loi sur le sport lui réserve-t-elle un sort particulier ?

L'article premier de la loi affirme l'existence d'un véritable droit au sport pour chacun, et la promotion de la vie associative figure comme l'une des conditions de l'exercice de ce droit. Aussi est-il fait obligation à l'Etat et à toutes les personnes publiques de prendre toutes mesures destinées à faciliter l'exercice du bénévolat dans les associations. De plus, le Conseil national de la vie associative étudie dans un cadre plus général les mesures à prendre pour aider les dirigeants des associations, qui feront l'objet de décisions ultérieures.

# la jungle des brevets d'Etat

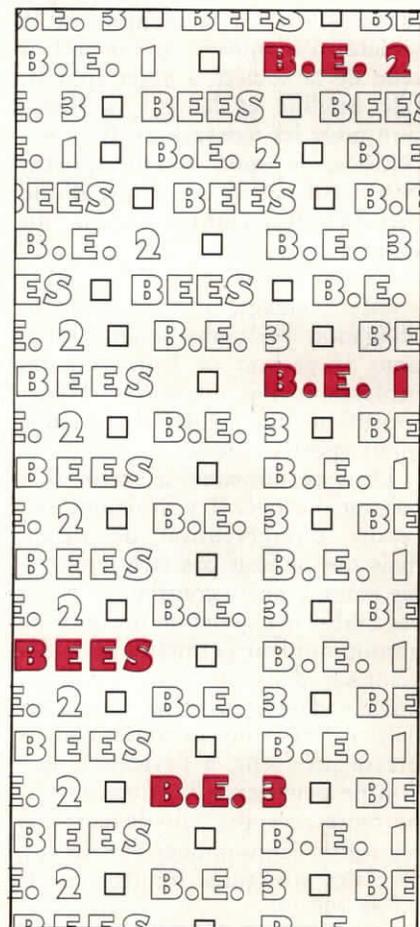
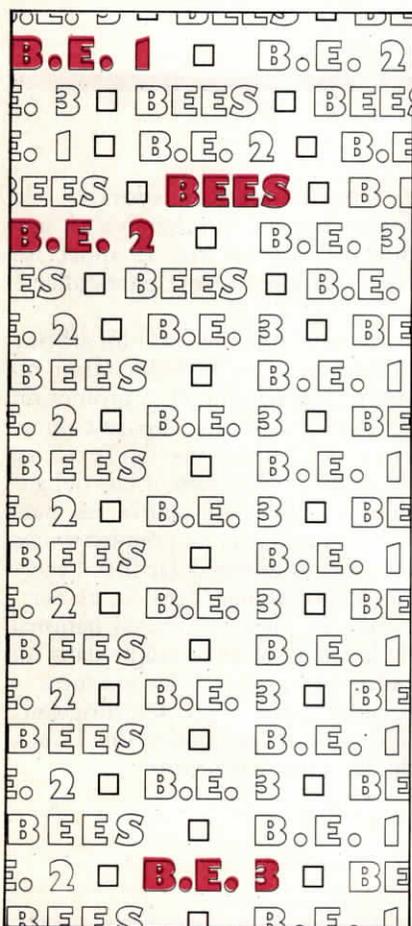
Les éducateurs sportifs,  
les conseillers  
et directeurs techniques  
de tout poil  
sont issus,  
pour la plupart,  
du réservoir inépuisable  
des sportifs de haut niveau  
en mal de reconversion,  
mais aussi du corps  
des professeurs d'E.P.S.  
Pour tous, il n'y a  
désormais  
qu'une seule clé :  
le brevet d'Etat.

Dans ce maquis  
des formations,  
l'INSEP offre un éventail  
très large de possibilités.

Le brevet d'Etat  
d'éducateur sportif (BEES)  
à trois degrés  
se prépare là  
dans des conditions  
un peu différentes  
du cursus habituel.

Mais actuellement,  
la nouvelle loi sur le sport  
bouleverse profondément  
les débouchés.

L'INSEP enquête  
pour explorer  
les nouvelles perspectives.



**V**ous êtes passionné de football, de tennis ou d'escrime. Vous souhaitez en faire votre gagne-pain comme animateur ou entraîneur. Impossible. La loi interdit à quiconque de toucher le moindre subside de la pratique d'un sport sans en avoir le diplôme requis, à savoir l'incontournable brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES). Ce diplôme régleme l'exercice de la profession, garantit un certain niveau de pratique et de connaissances du sport choisi, protège les usagers de tout charlatanisme, et permet aux praticiens de la profession de se constituer en corporation.

Ce BEES comporte trois degrés. Le candidat doit avoir au moins dix-huit ans pour se présenter au BE 1, puis attendre deux ans pour se présenter au BE 2 ; même délai pour le BE 3. A chaque niveau, un tronc commun à tous les sports et une formation spécifique dans le sport choisi. Au programme, des épreuves écrites et orales, culture générale, psychologie, physiologie, anatomie, histoire et organisation du sport. Un mémoire et une langue vivante sont demandés pour le BE 3. Pour les spécialisations, des épreuves techniques et pédagogiques sous forme d'écrits et d'oraux, plus des épreuves pratiques portant sur l'exercice du sport lui-même et sur la capacité du candidat à former, animer et entraîner un groupe.

Ces dispositions sont bonnes pour l'ensemble des sports et l'ensemble du territoire. Ainsi, un titulaire d'un BE 2 peut être sûr d'avoir le même niveau qu'un autre BE 2, quels que soient sa discipline et le lieu de sa formation. Cela est vrai depuis le 15 juin 1972, date à

laquelle le ministre de la Jeunesse et des Sports a créé le brevet commun à tous les sports. Avant, chaque sport était régi par sa fédération, présentant ainsi de grandes disparités de niveau et de pratique. Les sports dits « dangereux », comme les sports nautiques, les sports de montagne et les sports de combat, étaient, eux, réglementés depuis les années 50, l'Etat ayant dû intervenir pour garantir un minimum de sécurité aux usagers. Mais les autres domaines restaient à la merci du sérieux de telle ou telle fédération.

Dans la plupart des cas, le sportif qui souhaite passer le BEES se prépare dans le lieu de son choix : école régionale d'éducateurs sportifs, centre régional d'éducation physique et sportive, association agréée (U.C.P.A. ou autres) ; certaines chambres de commerce organisent la préparation au diplôme en coordination avec les fédérations locales. Maintenant, certaines universités offrent également cette formation et il est même possible de suivre des cours par correspondance pour se préparer au tronc commun (Grenoble, Paris, Nice, Rouen, Sartrouville). Partout, les fédérations du sport choisi renseignent sur les moyens de se présenter dans les meilleures conditions au BEES.

### les mille et une façons d'être champion

Mais il est un lieu spécial, pour sportifs spéciaux, c'est l'Institut national supérieur d'éducation physi-

que. Là, six cents sportifs « de haut niveau », voire « de très haut niveau », s'entraînent chaque jour pour entretenir leurs performances, entraîner d'autres athlètes, ou préparer une formation précise. Ainsi, le bois de Vincennes recèle plus de cent champions des meilleures équipes de France qui concourent dans les grandes compétitions, les Jeux Olympiques par exemple.

Tous les sportifs de l'INSEP ne préparent pas les mêmes formations. Ils ne sont d'ailleurs pas tous dans la même situation. Les jeunes sportifs « de haut niveau » sont ceux qui ont déjà décroché quelques médailles et coupes dans leur discipline malgré leur jeune âge. Ceux-là peuvent, sous la protection de l'Institut, poursuivre leurs études secondaires dans un cadre adapté. Deux lycées de la région parisienne les accueillent avec des horaires aménagés, leur laissant les cinq heures d'entraînement quotidien nécessaires à tout champion qui se respecte. Ils pourront ainsi finir leurs études tout en continuant leur carrière de sportifs dans les meilleures conditions. Même type d'organisation pour les étudiants qui veulent passer des examens universitaires sans abandonner le sport.

Des arrangements, pris entre l'INSEP et deux universités, permettent aux étudiants de prendre plus de temps pour passer les examens universitaires, dans la discipline de leur choix. Les sportifs peuvent également passer le B.E.P. de vente, le B.T.S. commercial ou informatique, le diplôme de kinésithérapeute ou de professeur d'éducation physique et sportive, la maîtrise audiovisuelle appliquée aux sports et enfin le BEES. Plus

précisément, les BEES. Il en existe en effet un dans chaque discipline sportive. A l'INSEP, cent trente candidats préparent ce diplôme, dans des conditions différentes de celles du sportif « ordinaire » puisqu'ils sont déjà de haut niveau : une dérogation les autorise à enchaîner les trois degrés sans attendre les deux ans de délai prévus dans les textes entre chaque degré. Autre particularité de l'INSEP : l'examen se déroule sous forme de contrôle continu et non d'examen terminal comme pour le commun des mortels. C'est-à-dire que l'INSEP délivre une formation et non seulement un diplôme.

Des bourses, attribuées par le ministère du Travail et de la Formation permanente, assurent aux étudiants la survie pendant deux ans.

### débouchés tous azimuts

« Tout titulaire du BE 1 ou du BE 2 sortant de l'INSEP sera casé, explique Pierre Albertini, responsable des brevets. Mais ça ne sera pas forcément suffisant pour vivre. » En principe, le BE 1 permet d'animer et d'initier au sport choisi dans le secteur privé — clubs, associations, etc. Au niveau du BE 2, pas de problème non plus. Ce diplôme donne accès à la formation des cadres et au perfectionnement des sportifs. A ce stade, les collectivités locales sont actuellement un excellent débouché. Les directions de la Jeunesse et des

« Travail infiniment varié et passionnant », semblent-ils tous penser. Pour accéder à ces postes, il faut avoir le BE 2. La fédération du sport considéré propose à la direction départementale ou régionale, selon les cas, de nommer tel conseiller technique départemental ou régional s'il y a un poste budgétaire vacant. Le conseiller va donc travailler pour la ligue de son sport, en liaison avec les différents niveaux administratifs et organisationnels. Le directeur technique national, représentant du ministère dans le sport concerné, donne les directives au C.T.R. qui les répercute au C.T.D. qui les répercute dans les clubs. Leur relation est de type fonctionnel mais en aucun cas hiérarchique. On comprend alors les qualités diplomatiques dont devra faire preuve le conseiller, pris en quelque sorte entre plusieurs feux : appliquer les consignes ministérielles, alors que la fédération n'a pas forcément les mêmes perspectives et les mêmes intérêts et qu'elle peut être elle-même en contradiction avec les options de la ligue, au niveau régional.

Ce qu'on attend de lui officiellement, en tout cas, est d'assurer la formation des cadres, de détecter et de préparer l'élite, d'œuvrer en faveur du sport de masse, de stimuler la création de nouvelles associations, d'animer des stages et d'organiser le plan d'action annuel de la fédération. En principe, il n'a rien à inventer, il est au service de la ligue et répond aux demandes des fédérations. Mais, pourtant, bien souvent, le conseiller se trouve en situation d'isolement comme l'explique Jean-Claude Meyer, C.T.R. en cyclisme en Ile-de-France : « Nous ressentons souvent une solitude terrible. Ma région couvre huit départements, la discipline plusieurs spécialités : cross, piste, route... Il faut organiser tout, à tous ces niveaux, dans toute la région. » En plus, les conseillers sont en même temps souvent

impliqués dans d'autres activités. La situation très délicate est, maintenant, les conseillers du BE 2, venaient de passer jusqu'à seize professions. Jean-Claude Meyer veut d'unifier les statuts, mais les statuts sont « gelés » jusqu'à la prochaine situation. Dans ce cas, sur un pied plus égal, enseigne.

Leurs conditions de travail, du salaire, selon les régions. Haute-Normandie, au même niveau des déplacements, nombreux voyages à l'étranger. Or le rapport aux kilomètres est la fonction. « A côté de la bénévolat, bien à côté, on utilise souvent on peut faire cent heures de bénévolat dérisoire. » Jean-Claude Meyer, fédération nous explique le déplacement. Mais selon les fédérations, les collègues. »

Là encore, le flair des fédérations « riches » beaux yeux du monde souvent contraint les fins de mois », cas, bénévolat ou pâtit. »

**Y a-t-il des sports qui marchent mieux que d'autres, avec lesquels on aurait davantage de chances de percer ?** « Pas de sport miracle », pense Pierre Albertini, responsable des brevets d'Etat à l'INSEP. Cependant, il concède que les sports sponsorisés, où l'argent circule, marchent mieux que les autres, pour les professionnels de haut niveau du moins. Ainsi, le golf, le tennis, le football, le ski et l'escrime sont, selon lui, les mieux placés.

**Quels sont les équivalences de ces brevets avec les diplômes universitaires et le niveau de rémunération ?** « C'est difficile à dire. En gros, le BE 1 correspondra au niveau bac, le BE 2 au DEUG ou à la licence, le BE 3 à la licence ou à la maîtrise. Mais le gros problème reste qu'un universitaire bénéficie de l'équivalence pour entrer à l'INSEP, alors que les étudiants de l'INSEP, même en BE 3, n'ont droit à aucune équivalence s'ils veulent entrer en fac. » Inégalité que les sportifs souhaitent voir disparaître au plus tôt. Pour les rémunérations, rien n'est établi. Tout dépend du secteur dans lequel le sportif travaille, et de quelle fédération il dépend pour ses indemnités.

missions nationales.  
bâtardé des C.T.R. et C.T.D. crée aussi  
au niveau syndical. « Jusqu'à  
conseillers, bien que tous titulaires du  
de provenance très variée. On a compté  
venances différentes ! », s'exclame  
er. Maintenant, les syndicats tentent  
ts. En attendant, les postes sont  
ce que le Conseil d'Etat règle cette  
quelques mois, les conseillers repartiront  
ferme et, surtout, seront tous à la même

de travail ? Pas de problème au niveau  
Thierry Barbaud, C.T.R. en escrime en  
ie. En revanche, de gros problèmes au  
vements. Ce travail nécessite de  
es dans la région, en France, et à  
forfait de déplacement est dérisoire par  
nêtres à parcourir pour « mener à bien  
lors, on sombre de nouveau dans le  
contre-cœur, se désolé un C.T.R. En  
s voitures personnelles. Avec le forfait,  
kilomètres par semaine. C'est  
Claude Meyer précise : « Souvent, la  
voie ici ou là. Alors, elle paie le  
s les indemnités sont très variables  
ms, créant une injustice pour certains

doit orienter les sportifs vers les  
es » s'ils ne veulent pas rouler pour les  
nistré. « Sinon, les conseillers sont  
s au cumul des fonctions pour arrondir  
avoue un C.T.R. « Mais dans les deux  
double emploi, c'est le travail qui en

Sports, les comités d'entreprise  
également. Mais « si le diplôme est  
la condition nécessaire pour accéder  
à ce type de poste, elle n'est pas  
suffisante. Il faut trouver l'em-  
ployeur ». Là, comme partout, il  
faut se débrouiller, avoir du flair,  
savoir utiliser ses formations anté-  
rieures éventuellement. Celui qui  
n'a que le BE 1 peut se faire enga-  
ger comme G.O. au Club Méditer-  
ranée et devenir un jour, qui sait,  
chef de village ! L'employé de ban-

que qui passe le BE 1 peut devenir  
responsable du club sportif de son  
comité d'entreprise...

Mais ces indications ne sont pas  
limitatives. Tout possesseur du  
BEES peut aussi créer son entre-  
prise, son club privé, ou passer un  
concours d'Etat qui lui permettra  
de jouer sur les deux tableaux, pu-  
blic et privé. Un policier qui sou-  
haite prendre l'air peut, par  
exemple, passer son BE 1 et être  
nommé responsable du secteur  
sportif dans la police. Le sport en  
uniforme, avec toute la sécurité  
d'emploi, pourquoi pas ?

Autre possibilité enfin : devenir  
conseiller technique départemental  
(C.T.D.) ou régional (C.T.R.) : ti-  
tulaire du BE 2, il est proposé par  
la fédération, embauché par le mi-  
nistère de la Jeunesse et des Sports,  
sans avoir passé de concours. Il se  
trouve agent d'Etat contractuel, au  
service du privé (cf. encadré ci-  
contre).

### passerport pour terres encore vierges

« Mais le gros problème reste  
l'inadéquation entre le BEES et la  
demande des employeurs poten-  
tiels », regrette M. Leblanc, res-  
ponsable de l'orientation et de la  
promotion sociale à l'INSEP. De  
plus, « il n'existe pas de recense-  
ment précis des possibilités de tra-  
vail dans le sport. Autrefois, la  
sphère du sport était très circon-  
scrite. Aujourd'hui, de nouvelles  
sphères se créent, dans le commerce,  
l'information, la publicité. Ces

zones-là ne sont pas encore exploi-  
tées. Nous faisons en ce moment  
une enquête sur le marché de l'em-  
ploi dans les métiers du sport pour  
le Commissariat au Plan » (résul-  
tats prévus pour février 1985). M.  
Leblanc reconnaît lui aussi que les  
communes restent les meilleurs em-  
ployeurs, puis les clubs, les orga-  
nismes de tourisme et de loisirs,  
qu'ils soient à tendance commer-  
ciale ou à vocation populaire, les  
comités d'entreprise. Mais trop  
souvent tous ces emplois ne sont  
pas des postes à plein temps. Cer-  
tains sont saisonniers, d'autres sai-  
sonniers à temps partiel, d'autres  
encore, intermittents. Si bien qu'il  
est difficile de connaître le taux  
d'emploi réel dans la profession  
puisque beaucoup de gens n'en  
font pas leur activité principale.

Autre difficulté : la personne qui  
souhaite vivre de la pratique du  
sport doit souvent cumuler les va-  
cations et donc se déclarer travail-  
leur indépendant. Or, les charges  
sociales sont très lourdes, difficiles  
à assumer. Pendant ce temps, une  
concurrence effrénée est menée par  
le sempiternel bénévole. « Un bé-  
névolat souvent déguisé, déclare M.  
Leblanc. Bien souvent, les soi-  
disant bénévoles touchent des in-  
dennités qui ressemblent bien à un  
salaire. Mais, comme ça revient  
moins cher, les diplômés sont désa-  
vantages. » Pourtant, si le marché  
du travail est fermé actuellement,  
M. Leblanc ne le juge pas saturé  
mais seulement « non ouvert ».  
Tous les espoirs sont permis.

Cécile Guiochon



# la tête comme un ballon

**Chez nous, les footballeurs en herbe  
ne se recrutent pas sur les terrains vagues.  
Vichy cultive sur ses pelouses une pépinière de garçons  
qui ont un ballon rond dans la tête.  
Seront-ils un jour les vedettes adulées des stades  
ou de simples titulaires d'un C.A.P.  
qui ne les mènera qu'à la porte des vestiaires ?  
L'effort fait pour canaliser, moraliser  
l'impitoyable loterie des futurs petits rois du sport  
risque de ne laisser, hélas, pour beaucoup,  
que le goût amer de la déception.**

**I**ls sont soixante-treize ; ils ont entre seize et dix-neuf ans ; ils forment quatre équipes de football et ils sont élèves à l'Institut national de football (I.N.F.), installé au CREPS de Vichy.

Leur but ? Devenir footballeurs professionnels. L'histoire remonte à 1972. Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football (groupement des clubs professionnels), approuvé par la Fédération française de football, fait ce constat

simple : le football est un métier, difficile de surcroît, il faut donc y former les jeunes, « moraliser » en quelque sorte une formation jusque-là anarchique. La Fédération de football signe alors une convention avec le CREPS de Vichy qui intègre l'I.N.F. comme unité de formation du centre.

La formation allie théorie et pratique. Mais l'I.N.F. va plus loin. La Fédération est consciente aussi que la carrière de ces jeunes, confrontés à une rude école, s'arrête, grosso modo, entre trente et trente-cinq ans. Elle entreprend, avec l'aide du CREPS, de leur donner un complément de formation pour faciliter l'inévitable reconversion professionnelle dont ils auront tous, ou presque, besoin. Cette démarche aboutit en 1978 à la création du C.A.P. des métiers du football, homologué par l'Education nationale. En plus de l'entraînement de foot, ces jeunes garçons suivent donc des cours de français, d'anglais, de droit commercial, de comptabilité, de technologie. Une fois leur gloire passée, à leur sortie définitive du stade, ils auront en main les outils nécessaires pour gérer un club, offrir leurs services à une municipalité, etc. Ce C.A.P. n'est certes pas la panacée : c'est seulement une arme supplémentaire qu'ils obtiennent presque tous puisque, certaines années, le taux de réussite à l'examen est de 100 %. Ils ont ici quelques avantages sur leurs partenaires formés dans les centres des clubs, dont les résultats sont inférieurs.

Outre ce C.A.P., nos futurs footballeurs peuvent préparer d'autres diplômes au label Education nationale : le B.E.P.C., le baccalauréat, quelques B.E.P.... Côté

sport, ils présentent le brevet d'Etat aide-moniteur d'éducation physique, le brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré. Les enseignements, y compris les disciplines générales, se font pour la plupart au CREPS qui a recruté des auxiliaires de l'enseignement public...

Le foot est un métier difficile, qui n'épargne personne. « *Dans le football professionnel, il n'y a pas de place pour les faibles* », dit Georges Huart, directeur technique de l'I.N.F. Dans un premier temps, il leur faut endurance et résistance. Pour peu qu'ils deviennent un jour entraîneurs, ils devront être en plus psychologues, voire autoritaires. Rien d'étonnant à ce que la formation soit rude et, avant elle, la sélection sévère. Sur les huit cents jeunes qui se présentent au concours d'entrée annuel, seuls plus d'une trentaine seront admis en première année. Ils seront dix-huit/dix-neuf en seconde année, peut-être encore un peu moins en troisième année. Pourquoi une telle élimination ? D'abord, pour tenir compte des places disponibles dans les clubs, à leur sortie ; ensuite, pour être sûr de ne retenir que les meilleurs, ceux qui pourront aller jusqu'au bout ; enfin, pour respecter le nombre nécessaire à la composition des équipes. Mais, à l'inverse des centres de formation des clubs qui choisissent eux-mêmes leurs élus, au concours de l'I.N.F. « *chaque jeune a sa chance* ». Même modeste, avec une chance de réussite digne du concours d'H.E.C.... En sortant de l'I.N.F., si tout va bien pour eux, ils seront engagés dans un club professionnel de première ou deuxième division. Et si tout va très bien, ils joueront dès la première année, et en avant

pour la gloire, même éphémère.

Georges Huart est satisfait ; l'I.N.F. accomplit sa mission : il forme des joueurs et ne néglige pas l'enseignement général et professionnel. Ancien P.E.G.C., le directeur technique approuve cette double vocation de l'Institut. Et, de Vichy, n'est-il pas sorti Ettore, Couriol et d'autres ? Pédagogue et footballeur, mais peut-être plus pédagogue que footballeur, le directeur du CREPS de Vichy, Jean Forestier, est plus nuancé : « *Pour la plupart, les enfants viennent de milieux socio-culturels relativement défavorisés*, explique-t-il. *Et un C.A.P. reste un C.A.P., soit un diplôme de niveau relativement peu élevé.* » Il souffre un peu de voir ces jeunes se lancer à corps perdu dans un milieu instable et qui ne pardonne rien, poussés par la passion du foot — qu'il partage pourtant — et par des rêves de gloire, de vivats et d'applaudissements qui n'ont qu'un temps, par la puissance fabuleuse de ce sport-spectacle qui regroupe un million six cent mille licenciés en France, capable de déplacer sur les stades un président de la République et plusieurs ministres. Mais après ? Il avoue en souriant que des dirigeants de la F.F.F. lui ont confié qu'ils ne mettraient pas leurs enfants à l'I.N.F. — sans que la qualité de l'enseignement professionnel qui y est dispensé soit nullement mise en cause.

Mais chaque fait a son revers. Et Jean Forestier reconnaît aussi qu'il est heureux de voir ces jeunes footballeurs, dont certains étaient en situation d'échec scolaire, « *se refaire une santé scolaire* ». Et grâce au football...

Nicole Gauthier

# des champions dans l'entreprise

**T**out a commencé en 1981. A la suite d'une réflexion avec le Comité olympique, la Régie Renault choisit non pas de passer une convention, mais d'utiliser son école technique pour apporter son aide aux jeunes sportifs de haut niveau. Elle ouvre donc, en septembre 1981, une section spéciale, « l'Unité Sport Compétition Renault » (U.S.C.R.). Celle-ci accueille chaque année des jeunes pratiquant deux disciplines : athlétisme et judo. « L'athlétisme parce que c'est le sport de base, et le judo parce que c'est la fédération la mieux structurée et une discipline qui a une bonne image de marque dans notre entreprise », indique Jean-Luc Girault, responsable de la promotion du mouvement sportif à la Régie Renault. Le cursus est identique à celui des autres élèves de l'école technique : quatre ans d'études à partir de la classe de seconde, menant à la préparation du baccalauréat de technicien, séries F 2 (électronique) et G 2 (techniques quantitatives de gestion). Pourquoi quatre ans d'études ? Parce que celles-ci comprennent à la fois des stages en entreprise, des séjours linguistiques (en Grande-Bretagne) et de plein air (ski).

Le recrutement a lieu parmi les

candidats et candidates (il y a actuellement à l'U.S.C.R. une seule fille, en athlétisme) âgés de seize ans dans l'année et présentés par les fédérations. « Près de cinquante jeunes nous sont proposés chaque année. Ils passent le concours d'entrée à l'école, et l'on opère un premier tri. Ensuite, on réalise, au cours d'une réunion paritaire avec les fédérations, un compromis entre le niveau scolaire et les capacités sportives. L'expérience nous a montré qu'il fallait attacher beaucoup d'importance à l'entretien de motivation et de personnalité, lequel ne concerne en fait qu'une quinzaine de jeunes à l'issue des épreuves », explique Jean-Luc Gi-

**Une section  
« sport-études »  
à l'intérieur de  
l'école technique privée  
d'une grande entreprise :  
c'est l'initiative  
de la Régie Renault :  
une manière originale  
de contribuer  
à la promotion  
du sport  
en France...**

rault. En fin de parcours, dix candidats sont retenus : cinq pour le judo et cinq pour l'athlétisme.

Les trois promotions de l'U.S.C.R. comptent actuellement vingt-huit élèves (il y a eu un abandon et un recrutement moindre en 1982). Les horaires sont spécialement aménagés pour permettre la pratique du sport : cours jusqu'à 14 h 30, suivis d'un entraînement à l'INSEP le reste de l'après-midi. Les enseignants ont une triple origine : professeurs de l'école technique Renault, personnels de l'entreprise et vacataires de l'Education nationale venant du GRETA (1) du lycée Diderot à Paris. Le coût de la scolarité est de 800 F par mois, incluant l'hébergement, les repas, les stages et le transport quotidien de Boulogne-Billancourt à l'INSEP. Certains élèves reçoivent une allocation d'études mensuelle de 300 F en récompense de leurs bons résultats scolaires et sportifs.

La première promotion sortira en juin 1985. La Régie Renault s'est engagée à proposer à ceux qui auront obtenu le baccalauréat un emploi dans le groupe. Reste le problème de ceux qui auront échoué, et aussi la question du statut des jeunes sportifs, une fois embauchés chez Renault. Comment pourront-ils concilier leurs deux métiers ? La direction de la Régie étudie actuellement, avec les partenaires sociaux, un projet de statut spécial pour le sportif de haut niveau travaillant dans l'entreprise, statut qui pourrait être étendu à d'autres salariés dans ce cas. « Cela consistera probablement en aménagements horaires permettant la participation à des stages et compétitions, mais cela n'ira pas jusqu'à un mi-temps », précise Jean-Luc Girault.

# maman, pourquoi les villes ont-elles des jambes ?

Car le principal souci est « d'éviter les emplois réservés et de faire en sorte que les gens soient bien intégrés dans leur milieu de travail, ce qui est possible avec deux heures d'absence par jour pour l'entraînement, mais beaucoup plus difficile avec quatre heures d'interruption quotidienne ». A la Régie, on souhaiterait également « un dédommagement de la part du mouvement sportif lorsque les compétitions prennent beaucoup de temps ».

En attendant, les jeunes de l'U.S.C.R. poursuivent études et entraînement dans des mini-classes de cinq élèves, puisque dans chaque promotion cinq préparent la série F, et les cinq autres la série G. Conditions idéales ? Pas forcément, du moins pour les enseignants, contraints d'adapter leur pédagogie à de petits groupes, et confrontés à des élèves pour lesquels le sport passe avant le reste. Quant à la Régie Renault, elle se donne en 1984-1985 une année pour « souffler » en attendant la sortie de ses premiers « poulains ». Une pause due à la fois à des raisons pédagogiques et budgétaires. « On aimerait voir où l'on en est, conclut Jean-Claude Girault. Pour l'avenir, l'objectif est de rester à trente élèves dans l'école (soit trois promotions de dix). On reprendra donc le recrutement en 1985. »

**Michaëla Bobasch**

**Q**ui a dit que sport et argent n'avaient rien en commun ? Sûrement pas les Roannais. Ils en savent quelque chose, puisque le déclin sportif de leur ville a coïncidé peu ou prou avec le début de la crise économique...

Traditionnellement, la vie sportive à Roanne est importante : dix mille licences pour cinquante mille habitants, et quelques sports fétiches, le basket d'abord, puis la gymnastique, l'aviron, le foot, et une foule d'associations et de clubs qui se partagent... terrains, stades, gymnases ou piscines. Mais aujourd'hui, de l'avis de tous, si le sport végète à Roanne, la crise n'y est pas étrangère.

Roanne est insérée dans un bassin considéré comme l'un des plus sinistrés de France depuis que le textile a dû fermer boutique. Rien d'étonnant que, pour la municipalité, la priorité des priorités soit le secteur économique. Dans les an-

**Le souffle,  
du coureur de fond,  
le rythme cardiaque  
du marathonien  
sont durs à tenir dans  
la tourmente économique.  
Une petite ville, Roanne,  
sportive certes, mais  
ni plus ni moins  
que beaucoup  
de ses semblables,  
tente de garder  
l'un et l'autre  
au gré des exploits et  
des contre-performances  
de ses équipes.**

**Au gré aussi  
d'un budget  
municipal difficile  
par les temps qui courent.**

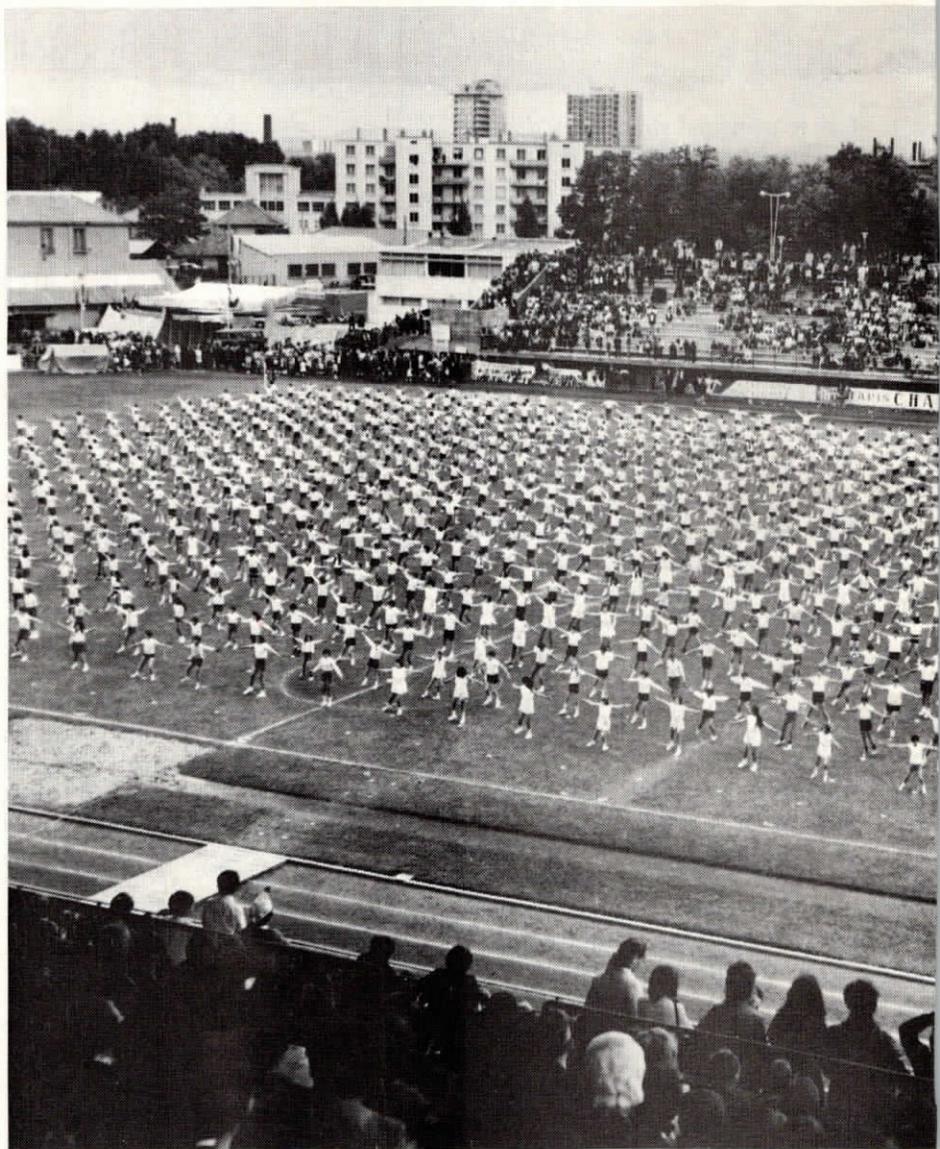
**Une ville  
qui voit l'argent  
comme le nerf de son sport  
et le sport  
comme la dynamique de la cité.**

(1) Groupement d'établissements de l'Education nationale, participant à des actions de formation continue.

nées soixante-dix, la ville a financé des équipements sportifs ; elle doit se contenter aujourd'hui de les gérer au mieux des intérêts communs. Le budget alloué aux sports stagne et les associations sont tenues de se partager des subventions dont l'adjoint aux sports, Bernard Debout, reconnaît lui-même qu'« elles ne sont pas très généreuses ». Il a quand même de la chance : cette préoccupation semble bien comprise par les sportifs de la ville. Le président de l'Office municipal des sports de Roanne, René Rougeyron, avoue, lui aussi, qu'il est difficile de faire plus : « On pourrait peut-être mieux répartir les subventions, mais nous ne pouvons pas en demander plus ; nous sommes concernés par la situation économique. » Le langage de la rentabilité est tellement intégré aux mœurs sportives que le Club de basket La Chorale, vedette nationale dans les années soixante, s'est choisi pour co-président un « M. Rigueur » qui, lucide, explique : « Roanne n'est pas une grande ville. Toute subvention importante est donc exclue », avant d'en venir à la solution que l'austérité impose : « Fini le patronage, place au club géré comme une entreprise. »

L'argent, c'est le nerf du sport. Et tout s'enchaîne. Touchés par la crise, les jeunes quittent Roanne pour trouver du travail dans d'autres villes, plus importantes. Les clubs luttent âprement pour se partager le stade d'honneur de la ville, le stade Henri Malleval, car le nombre de spectateurs — donc les recettes — y est plus important. Tous les clubs de haut niveau sont en déficit : pas assez d'argent.

Le rêve de tous les sportifs roannais, c'est de faire parler de leur



ville. Un match retransmis à la télévision, une équipe dont on parle, quelques succès bien menés ont des retombées économiques sur la ville, disent-ils, dont ils pourraient bénéficier. Et ils savent de quoi ils parlent : la préfecture de leur département, la Loire, n'est nulle autre que Saint-Etienne, qui a fait ses preuves en la matière. Et puis, « pourquoi parle-t-on d'Orthez ? » (Orthez, 11 500 habitants). Réponse : à cause du basket.

Mais il faut, pour cela, dynamiser les équipes, aux résultats de moins en moins performants. La Chorale, qui a représenté la France en coupe d'Europe, est aujourd'hui classée en deuxième division ; le football descend cette année de troisième en quatrième division ; le rugby passera l'année prochaine de deuxième en troisième division ; le jeu à 13, en national A en 1983, est en national B en 1984 ; le basket féminin tombe de national II en na-



tional III. Pas de quoi réjouir les cœurs sportifs et les amateurs de palmarès. Les clubs, trop nombreux, ne réunissent pas leurs efforts ; les bons joueurs sont dispersés. L'ambition la plus modeste serait seulement de concentrer les moyens sur un ou deux sports, une ou deux équipes, pour éviter la dispersion des moyens pratiquée actuellement. Et encourager les jeunes pour les amener au meilleur niveau. La ville de Roanne a une

politique sportive qui s'appuie sur les jeunes et les scolaires. Elle essaie d'assurer au plus grand nombre un enseignement de la natation, elle accorde plus de subventions aux associations accueillant le plus d'enfants, elle organise, avec le ministère du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports, des « opérations passeports » pour faire découvrir un sport aux jeunes les plus défavorisés, elle reçoit tous les deux ans les trois mille participants aux Jeux du mini-basket.

Quelques équipes de haut niveau avec quelques succès mérités, des jeunes invités à les imiter... C'est dans cette voie que Roanne imagine son avenir sportif.

D'autant que la ville a des atouts : l'esprit sportif de ses habitants, la floraison de sa vie associative — qui peut même devenir un handicap —, mais aussi de bons équipements. Pour l'instant, la municipalité se refuse à engager des moniteurs municipaux pour favoriser le développement du sport et garder sur place les meilleurs sportifs. Mais Bernard Debout n'exclut pas que l'évolution soit inéluctable. Tout comme la décentralisation va amener certainement la ville à prendre des responsabilités nouvelles, y compris dans le domaine du sport.

Mais l'heure est encore à la prudence, à une politique à la mesure des moyens disponibles qui sont modestes. En 1979, la nouvelle équipe municipale d'union de la gauche, conduite par Jean Auroux, devenu depuis secrétaire d'Etat chargé de l'Energie, crée un Office municipal des sports pour faciliter les relations entre les élus et le monde sportif. Prévu initialement pour rassembler toutes les associa-

tions (clubs sportifs, scolaires, entreprises, associations de quartier et sports de loisirs), il s'est avéré que celles qui représentent les sports de loisirs en demeurent absentes. L'O.M.S. n'en reste pas moins un organe « de réflexion, de propositions et de concertation, aussi bien entre les sportifs et la municipalité qu'entre les clubs eux-mêmes ». Il a aidé la commune à établir une carte sportive de la ville ; il se fait l'écho des besoins des clubs ; il a soudé la solidarité des associations roannaises. Bernard Debout reconnaît volontiers que sa réflexion s'alimente dans le travail des quatre commissions de l'O.M.S. (finances, animation sportive, médicale, équipements). Mais l'Office est indépendant. Ce qui veut dire que, s'il aide le travail municipal, s'il transmet les préoccupations sportives de la ville aux élus, ce sont ces derniers qui tranchent. Son président a tendance à penser que le maire-ministre et quelques-uns de ses conseillers ont une forte personnalité qui les amène à trancher avant d'avoir bien écouté. Il le dit gentiment : « L'O.M.S. a rendu service à la municipalité, mais la mairie n'a pas su utiliser l'O.M.S. comme elle le devrait. »

Mais sur l'essentiel, sur le constat, sur les ambitions, sur les limites, tout le monde est d'accord, ou presque : favoriser les jeunes joueurs, renforcer la solidarité pour éviter le morcellement des énergies et l'émiettement des subventions, donner, ou redonner, à Roanne une stature nationale. Et sortir de la crise économique.

Nicole Gauthier

# les jeux et les hommes

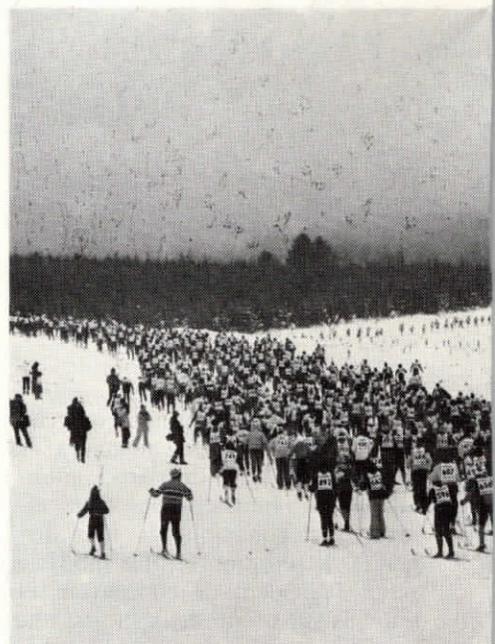
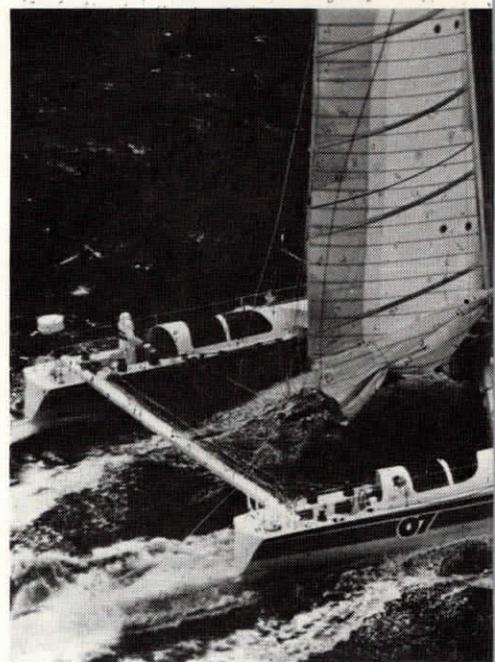
**L**'évolution des pratiques sportives vers la professionnalisation (directe ou induite) se manifeste peut-être plus clairement dans les sports jeunes que dans les sports traditionnels, bien que les mécanismes fondamentaux soient les mêmes dans les deux cas. Cela tient fortement au fait que le sport populaire traditionnel repose toujours sur un investissement technologique (donc économique) faible et peu sophistiqué, au moins en ce qui concerne les compétitions courantes (hors haut niveau). Football, rugby, athlétisme, sont dans ce lot.

Depuis quelques années sont apparus des sports qui, pour n'être pas véritablement nouveaux, restent souvent vécus comme tels parce qu'ils connaissent désormais une vogue qui les apparente aux sports populaires d'autrefois (en termes quantitatifs). Tout ce qui relève du bateau mérite cette analyse (que l'on pourrait adapter, mutatis mutandis, à la transformation récente d'autres pratiques sportives anciennes, comme le ski, le tennis, certains types de sports mécaniques, etc.)

---

**Le temps libre  
fait jaillir le sport  
hors des stades,  
le loisir  
draine les modes,  
et les modes  
dans la pratique sportive  
engrène  
les rouages économiques.  
Et voilà le sport,  
par des chemins détournés,  
générateur d'emplois,  
d'industries induites  
ou annexes.  
Dans cette nouvelle  
compétition,  
les médailles  
ne se décernent  
pas seulement  
sur le podium.**

---





Parce que la pratique de la voile, par exemple, repose sur un investissement technologique lourd, elle se trouve très directement liée à un certain nombre d'activités socio-économiques qui la dépassent de beaucoup comme activité sportive et lui confère sa véritable dimension de phénomène collectif organique.

Chercher, dans cette affaire, où est l'origine, sport de masse ou sport de haute performance, raviverait la querelle de la poule et de l'œuf. A l'évidence, le développement des sports de voile obéit, dans toutes ses dimensions, à des règles d'évolution beaucoup plus profondes (à chercher du côté de l'urbanisation, de la bureaucratisation, bref de tous les étouffements individuels et sociaux).

Il est sans doute plus fertile d'essayer de mettre en évidence, sur l'exemple de la voile, les liens multiples entre activités sportives et activités socio-économiques.

Des compétitions de très haut niveau se sont créées (la Transat par exemple) depuis une vingtaine d'années. Elles entraînent plusieurs types de conséquences :

- une sophistication technologique étonnante (alliages nouveaux, trouvailles techniques, résistance des matériaux, formes architecturales, etc.) qui a des retombées sur bien des secteurs de notre vie professionnelle, n'ayant éventuellement rien à voir avec le monde de la voile ou du sport en général.

- une coopération avec le monde des médias, qui transforme la compétition en événement, et les participants en vedettes de spectacle. La célébrité d'un Tabarly ou d'un Pa-

jot est à mettre à ce compte. D'où un entraînement que tous les professionnels du commerce connaissent bien, sur la clientèle du tout venant, vous et moi, qui trouve, à travers les vedettes, une légitimation de la voile comme pratique sportive « distinguée », c'est-à-dire comme pratique individuelle socialement souhaitable.

- médiatisation et vedettisation amènent inéluctablement le phénomène de la sponsorisation, forme moderne du mécénat public ou privé. Telle entreprise, telle institution, n'ayant pas nécessairement des relations intrinsèques avec le monde des bateaux, apportent un financement explicite à tel compétiteur. Le phénomène est complexe, comme on sait, puisque le sponsor et le sponsorisé se renforcent l'un l'autre (ou s'affaiblissent ensemble). Par là, en tout cas, des secteurs économiques entiers se trouvent touchés par une pratique sportive.

- la popularisation d'un sport de ce type résulte de ce qui précède mais se heurte à un obstacle qui pourrait paraître insurmontable : le prix de l'instrument lui-même. Or, on observe, à cet égard, deux types d'évolution convergente :

- la production de bateaux petits et relativement peu chers (parce qu'ils peuvent être faits en série, du fait de la forte demande alimentée comme on vient de le voir), qui permettront un loisir, mais en rien une compétition, privilégiant ainsi le loisir comme métaphore de la haute performance (je suis plus proche de Tabarly quand je suis sur un voilier, même tout petit). Conséquence industrielle, écono-

mique et sociale donc, type même de l'évolution professionnelle induite par un sport.

— la mise en place de structures institutionnelles donnant, à ceux qui n'ont pas les moyens financiers suffisants, de pratiquer la voile quand même : écoles municipales, locations de bateaux, formation d'animateurs, établissement de brevets divers autorisant tel ou tel type de navigation, tel ou tel type d'enseignement professionnel, etc. Bref, un ensemble d'activités socio-professionnelles, à la conjonction du sport et du loisir, se trouvent ainsi entraînées, et jouent, à leur tour, un rôle de courroie de transmission et d'amplification du phénomène. Des intérêts divers sont créés.

On assiste, de ce point de vue, à une véritable institutionnalisation, à la fois légitimation culturelle et production des structures marchandes. Il s'agit, en même temps, de démocratiser une pratique sportive et de la hisser au niveau d'un sport de haute performance. De tels intérêts, eux-mêmes induits, entraînent d'autres qui, si l'on peut dire, sont induits au second degré. Il n'est pas douteux que des collectivités inscrivent une telle dynamique (volontariste ou non) dans leur plan de développement : crédits, investissements, politiques d'emploi sont alors mis en œuvre. Le sport comme sport est largement dépassé.

On aperçoit plus clairement, sur cet exemple, qu'une forme semblable d'évolution inductive est possible surtout pour les activités sportives qui peuvent donner lieu à des loisirs sans compétition touchant potentiellement une telle

masse d'utilisateurs qu'un véritable pôle de développement socio-économique peut être constitué autour d'eux. Un plan d'eau devient alors une richesse (et une exigence). L'or blanc, dont on a beaucoup parlé à propos du tourisme de montagne, serait en effet passible d'une analyse semblable, à travers la pratique du ski de compétition, certes, mais avec des inductions fortes vers le loisir (en particulier par le truchement du ski de fond et de randonnée).

Les processus de création d'emplois, de structuration de professions autrefois inexistantes, sont certainement semblables à ce que nous avons décrit pour la voile. La vedettisation (pour le ski, Killy, Goitschell) et les médias jouent le même rôle dans les deux cas. La société, comme ensemble économique et corporatif, fait le reste, c'est-à-dire l'inscription du phénomène sportif dans une existence qui n'est ni la pratique ni le loisir, mais la production économique.

Il est clair que les sports aériens vont, dans les années qui viennent, connaître une évolution du même type. Les investisseurs ne s'y sont sans doute pas trompés (delta-planes, ailes, ballons, U.L.M., etc.). C'est un secteur économique et productif qui est en train de naître. Les performances sportives ne seront qu'un ingrédient (nécessaire) dans cette cuisine. Que le plaisir (du spectacle ou de l'action) soit lié à la réalité (du travail, du pouvoir, et de l'argent comme équivalent général), ne nous surprendra pas. Encore nous appartiendrait-il, pédagogues, de contribuer à expliciter le phénomène.

Louis Porcher

le terrain  
du sport

**le sport, je l'aime**

**...moi non plus !**

trop,  
c'est trop

Celui qui n'aime pas la peinture (ou la littérature, la musique, etc.) et le dit, se trouve aussitôt en position défensive. Il doit se justifier, aligner des arguments, présenter ses excuses. Son comportement est anormal. C'est l'inverse pour le sport ; si vous n'aimez pas le sport, tout est bien, rien à dire, vous êtes normal, fréquentable, on vous fait confiance derechef. Mais si, d'aventure, vous affirmez avoir la passion du sport, alors vous devez sortir votre passeport culturel, décliner vos motifs, exhiber les escarres d'une telle infirmité, expliquer une telle anomalie chez vous qui, d'extérieur, sembliez un parfait quidam. Si, en plus, vous ne détestez pas les sportifs (ceux qui font ou ne font pas de sport, mais s'y intéressent avec ferveur), votre cas s'aggrave. Tous les pratiquants et spectateurs d'activités sportives sont des gorilles microcéphales, l'ignorez-vous, Mesdames et Messieurs. Ils évoluent constamment entre le borgorygme et le grognement inarticulé, dans l'immense fissure qui sépare l'homme de l'animal. Voyez, parmi les passionnés célèbres pour la chose sportive sous une forme ou une autre : Camus, Lacouture, Blondin, Nucera, Pivot, Aron et, dit-on, Jospin et Delors ; il n'y a manifestement pas d'exceptions, ils sont tous fermés au moindre signe intellectuel ou simplement intelligent. Leur légère débilité ne les a pas empêchés de parcourir une carrière honorable chacun dans son domaine, mais c'est parce que nous sommes en démocratie, abusivement tolérants. Rien de neuf. Tout est en ordre. Toujours la passion a suscité la condescendance des cléricatures. Le sport y survivra, comme tous les mythes.

**Louis Porcher**

Le plum-pudding n'est pas un gâteau des plus légers. Pourtant je ne déteste pas. Une fois de temps en temps. Du plum-pudding à tous les repas, matin, midi et soir, tous les jours de la semaine avec double portion obligatoire samedi et dimanche, je ne pourrais pas. Je suis sûr que je ne tarderais pas à le vomir, et tous les mangeurs de plum-pudding, et tous les marchands de plum-pudding avec. C'est dommage parce qu'au départ j'aimais plutôt ça.

Le sport, c'est pareil : je sens qu'on frôle l'overdose. Je commence à avoir des hallucinations. Je vois des sportifs partout ! Dans la rue, dans le métro, au boulot, dans le train, au ciné, à la télé. C'est pas « Big Brother », c'est « Big Noah » ! Coupe d'Europe de foot, Transat en solitaire, Tournoi de Roland-Garros, J.O. de Los Angeles — J.O. de Paris ? — : si vous n'êtes pas au courant, c'est que vous le faites exprès ou que vous habitez dans la plus retirée de toutes les bergeries de l'Aubrac, ou bien que vous êtes un surdoué, ou membre d'une secte, ou à la Trappe ou que vous n'avez pas payé votre redevance télé depuis plus d'un an. A moins que vous ne vouliez faire l'intéressant, genre esthète un peu hautain qui n'a que mépris pour les engouements de la vile populace. Qu'importe : dans tous les cas vous êtes un marginal de la planète.. Parce qu'avec la guerre, le sport est la chose la mieux partagée du monde. Une aubaine pour les sociologues (tendez vos rouges tabliers). On a même fait des stades pour ça. Pour le sport, pas pour la guerre, même s'il arrive qu'on y torture et qu'on y fusille aussi. Les foules, allez savoir comment ça finit ? Mais je m'égare... Faut dire, dans tout ce bazar, ces parades d'hypermarché, ce zinzin de haut-parleurs, cette fureur des tiroirs-caisses, ce tintamare des médias, j'ai un peu perdu mes baskets. Vrai, il faut être bien sportif pour continuer d'aimer le sport par les temps qui courent !

**Jean-Pierre Vélis**

# L'Equipe d'un homme



• Habituellement, ce sont les champions qui attachent leur nom au sport, souvent de manière éphémère. Or, homme de presse et entrepreneur, vous avez attaché le vôtre à un demi-siècle de sport. Comment voyez-vous aujourd'hui ce long parcours ?

Je ne suis qu'un représentant, un porte-parole, un chantre des champions et, d'une certaine manière, je m'assimile à eux, non pas dans leur valeur absolue, mais dans l'expression de la personne. Ce sont des gens très sensibles qui ont des difficultés à supporter ce qu'on appelle, d'une manière commune maintenant, la pression des médias, cette gloire qui leur tombe dessus, alors que rien ne prédispose un homme jeune, quelle que soit la qualité de son éducation, à devenir un champion. Il n'y a pas d'école pour devenir un champion. Pour moi, ce n'est pas aussi insupportable que pour ces jeunes garçons, j'ai tout de même un cheminement qui a une constance, qui trouve ses équilibres.

**Le sport, s'il doit tout aux sportifs, doit aussi beaucoup à ceux qui en parlent, à ceux qui l'organisent, à ceux qui l'affichent, à ceux qui le vivent intensément en dehors de la piste. Ainsi, quelques hommes rares, qui n'avaient pas l'étoffe de champions, ont accroché leur nom au cou de l'événement sportif. Jacques Goddet, est de ceux-là. Est-il besoin de le présenter ? Président du seul grand quotidien sportif français, L'Equipe, directeur général du Tour de France, président de la Société du Palais des Sports qui vient d'ajouter le Palais omnisports à ses fleurons, il est l'image même de ceux qui contribuent au rayonnement de la pratique du sport. Une autre manière d'être champion.**

• Vous avez « collé » à la formidable évolution du sport qui, elle, est apparue avec le début du siècle.

J'ai été nourri dans un berceau qui est celui de cette maison, née en 1900 de la volonté de deux hommes : Henri Desgrange qui a été mon père spirituel, et mon père, un administratif, un financier, qui était son associé. Henri Desgrange était un très bon journaliste, un écrivain également et un passionné de sport. C'est lui qui était et qui reste recordman de l'heure du tricycle. Il le sera peut-être pour l'éternité, dans la mesure où l'on ne tentera sans doute plus jamais de battre un record du monde sur tricycle. Il avait foi dans le sport, dans ce qu'il représente du point de vue éducatif, des équilibres et de la santé. Il a compris que j'avais davantage de goût pour le journalisme, encore que j'aie toujours été un chef d'entreprise, parce que, pour faire du journalisme, il faut d'abord que le journal existe.

• Il y a eu justement, parallèlement, une formidable évolution des métiers du sport ?

Oui, le journalisme de sport, par exemple, a bénéficié de l'extraordinaire engouement pour le sport dans toutes les catégories de la société et dans le monde entier. Mais entre temps sont nés des médias d'une puissance considérable : la radio, la télévision ensuite. Et il est miraculeux qu'un journal ne parlant que de sport puisse continuer à éditer et à se développer. Pour cela, il a fallu faire l'analyse du sport tel qu'il se transforme, coller davantage à son actualité, nous adapter pour rendre compte, avec un décalage de temps, de manifestations rapportées en di-

rect par la radio ou la télévision. Nous avons réussi grâce également aux techniques, aux moyens d'impression nouveaux. Car ce n'est pas seulement de bien écrire un journal qui conditionne sa vie, c'est aussi, industriellement, la nécessité de pouvoir le sortir plus tôt et de le mettre en vente plus tôt. Mais c'est à nous, journalistes de la presse écrite, d'analyser, d'expliquer, de prolonger, de compléter, le fait mis en évidence par la radio ou la télévision. Par conséquent, c'est un tout qui conduit, tout en exerçant une forme de métier qui est tout de même très traditionnel, à transformer totalement nos modes d'expression, comme nos modes techniques de fabrication et de distribution.

• Il y a, autour de *L'Equipe*, un nombre considérable de revues et sociétés satellites : *France Football*, *Football Magazine*, *Les Cahiers de l'Equipe*, *France Vélo*, la Société du Tour de France, l'organisation de courses et de manifestations, etc., et aujourd'hui le Palais omnisports de Bercy. Pourquoi cet éclatement ou plutôt ce rayonnement continu ?

Ce sont des éléments corrélatifs absolument naturels. Dès l'origine, en 1900, le journal de sport devait, pour se faire connaître et pour rendre compte de choses intéressantes, s'efforcer de créer de la matière. Le Tour de France a été organisé après Paris-Roubaix, après Bordeaux-Paris, car il ne fallait pas seulement attendre l'événement, il fallait autant que possible le créer. Le prédécesseur de *L'Equipe*, *L'Auto*, a été associé dès le départ au premier Parc des Princes. Le vélodrome d'Hiver a été créé en 1909 parce que

le groupe de cette maison a senti le besoin d'avoir un tel élément de travail. J'ai toujours poussé à cette politique et l'on s'est efforcé d'organiser des manifestations qui ont évolué de manières différentes, mais dont certaines sont parmi les plus brillantes de notre époque : la Coupe d'Europe de football des clubs entièrement créée par nous-mêmes sur l'idée de l'un de nos collaborateurs, la Coupe du monde de ski, le Tour de France automobile. C'est encore un collaborateur de notre maison qui, dans les années vingt, a créé les 24 Heures du Mans. Et il y en a bien d'autres ! Tout cela était une politique cohérente. Et Bercy intervient dans cette ligne-là, puisque le vieux Vel d'Hiv a dû être démoli en 1959. Depuis, je me suis efforcé de créer un nouveau Palais des Sports, finalement c'est la Ville de Paris qui en a pris la responsabilité et assuré le financement, et elle a cru bon de confier la charge de son fonctionnement à la Société du Palais des Sports dont je suis le président. C'est un enchaînement que je considère logique, dans la ligne de notre action.

• Mais l'information n'a-t-elle pas aidé à une certaine dégradation du sport, telle que la craignait de Coubertin, par l'argent ?

L'argent est un mal inséparable des activités humaines, quel que soit le régime politique. Dans les pays de l'Est, les athlètes prétendus amateurs reçoivent des aides, des assurances de vie, et je trouve ça très bien. C'est un système tout à fait différent dans les pays capitalistes où il s'agit beaucoup plus de caractères de professions qui s'établissent par rapport aux individus. Je trouve heureux

qu'il y ait là une voie nouvelle pour que les hommes puissent s'exprimer et trouver des moyens de vie. La vie du sport s'organise mieux et autour d'elle les industries, le commerce et tous les éléments qui gravitent, il y a toute une économie qui s'est développée. Jusqu'à maintenant, les fédérations maîtrisent les problèmes et tout le monde est attentif — y compris les responsables de ces industries — à ne pas perturber le sens et le caractère du sport, puisque justement ce sont la qualité et la spiritualité du sport qui servent les uns et les autres. Il y a même des industries ou des institutions qui n'appartiennent pas au domaine du sport mais qui interviennent en sa faveur en tant que sponsors : les grandes banques, le tabac, le loto, etc. Il y a là des apports qui permettent à des secteurs sportifs de s'exprimer, de vivre mieux, et au sport de servir en dehors de ses frontières de grandes firmes ou de grandes maisons, en créant de nouvelles expressions économiques. C'est un système que je trouve absolument excellent, dans la mesure où il ne vicie pas le caractère et le sens de la chose sportive.

• Dans ce contexte, les super-vedettes qui jonglent avec des sommes astronomiques sont-elles un mal nécessaire ?

Que ce soient ces vedettes-là, celles du cinéma ou du théâtre, de grands écrivains, de grands cinéastes, c'est un mal nécessaire. Il y a des exceptions pour des êtres qui ont davantage de chance que d'autres, ils constituent des pôles d'attraction, mais peut-être aussi des pôles d'admiration et d'exemple.

• Que pensez-vous de l'enseigne-

ment du sport, notamment à l'école ?

Il est désastreux. Nous sommes dans une situation désastreuse depuis toujours, nous y restons et nous sommes tous coupables. Les hommes politiques de tout temps et de tous bords n'ont pas encore compris le problème, de ce qu'il représente en valeurs sur le plan humain, sur le plan du capital santé, pour la puissance d'action d'un pays. De surcroît les familles, obnubilées par la pensée qu'il faut des diplômes, n'aident pas à ce que l'on puisse obtenir pour leurs enfants les moyens de préparation à la pratique sportive. Il y a un corps enseignant, que j'admire beaucoup du point de vue de ses capacités, de ses connaissances, de ses convictions, mais qui n'est pas du tout concerné. Je connais bien les pays anglo-saxons et je sais ce qui se passe dans les pays de l'Est ; dans les deux cas la préparation de la jeunesse par la pratique du sport est fondamentale. Et devant ces exemples qui donnent les résultats que nous voyons, que nous constatons, nous restons plongés dans nos habitudes qui sont celles d'une négligence complète. Les jeunes finissent par faire du sport, mais pas dans le cadre de l'éducation, d'une pratique sportive inscrite au milieu des matières intellectuelles, digne de notre pays. Je suis scandalisé par cette situation et très étonné que, quel que soit le régime politique, rien n'a été différent. Seulement en 1936 où un homme, qui a laissé son nom d'ailleurs, Léo Lagrange, avait suffisamment de conviction pour tenter de mettre quelque chose en place, au moment du Front populaire. Je ne juge pas ce qu'était le mouvement politique, je fais un constat.

• Avec l'apparition du temps libre, avec le sport-loisir pour reprendre un cliché, l'avenir sportif est-il garanti ?

Oui, mais d'une certaine manière. Il y a le caractère ludique du sport, l'aspect distractif, le mot sport-loisir est périmé, maintenant il y a des sports modernes, des sports de mode, le jogging, les U.L.M., on fait du cheval, du ski, de la moto, du bateau, du tennis, de l'aérobic. L'effectif de la Fédération française d'athlétisme diminue parce que l'athlétisme, la natation sont des sports durs qui demandent une préparation sévère, permanente, prolongée, pour arriver à des résultats supérieurs. Et il n'y a que l'école, le lycée où l'on puisse vraiment préparer les jeunes à ces sports-là. Bien sûr, le sport génère des professions, mais tout cela est spontané. Nous sommes le seul pays d'Europe qui ne veut pas accepter les fameux concours de pronostics de football, ce n'est pas pour les pronostics en eux-mêmes, mais pour ce qu'ils représentent en matière de panacée, c'est le seul moyen de trouver un budget... Le budget de l'éducation physique et des sports se rétrécit chaque année, il est une véritable

honte pour notre pays. Si on veut développer le sport, évidemment il faut de l'argent. Tous les autres pays d'Europe en ont trouvé, à l'Ouest comme à l'Est — sauf l'Albanie — tous ont des concours de pronostics. Nous sommes les seuls, alors que les autres formes de jeu sont partout : Pari mutuel, tiercé, loto, loterie nationale, casinos, cercles, etc ! Il est vraiment scandaleux d'accepter ce budget minable, à tous les niveaux : gouvernement, parlements, universités, enseignants, établissements d'enseignement, familles.

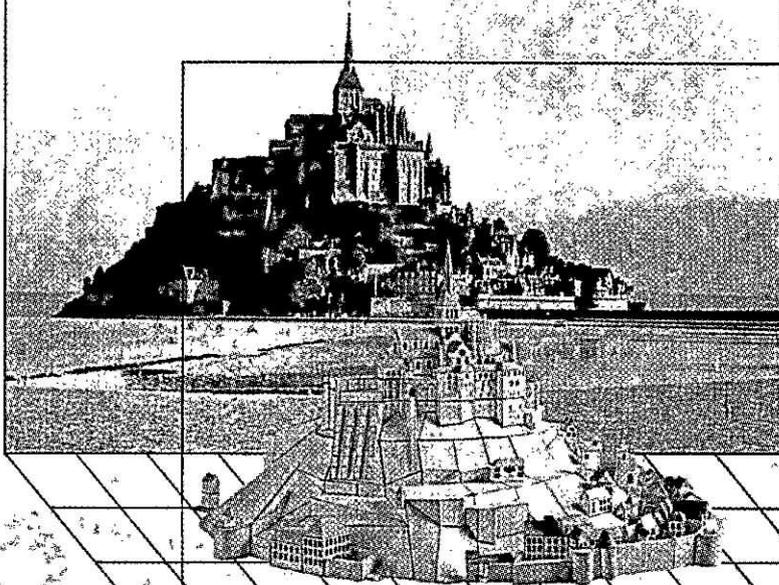
• Malgré ce constat, êtes-vous optimiste pour le sport ?

Oui, parce que la vie moderne est une agression et que, pour cette raison, l'être humain va être obligé, de plus en plus, de se tourner vers le sport. Dans ce monde tourmenté où l'on subit tant de menaces, le sport va jouer un rôle considérable, un rôle bienfaiteur.

Propos recueillis par  
Maurice Guillot

Dossier coordonné par Louis Porcher

MINISTÈRE DE LA CULTURE



A CONSTRUIRE

# Le Mont Saint-Michel

*Création : Fr. Rouillay*

*Texte : Th. Philippe*

*Préface : Madame Fr. Chantreuil*

*Échelle : 1/400*

LIVRE-DÉCOUPAGE



Éditions de la  
Commission nationale  
des monuments  
historiques  
et des sites

*Maquette évolutive du Mont-Saint-Michel à construire.*

*Cet ouvrage permet une approche concrète de l'évolution chronologique, stylistique de l'architecture de l'abbaye, depuis l'église pré-romane jusqu'aux fortifications du village.*

*Il est accompagné d'un texte didactique qui permet aux élèves du 1<sup>er</sup> et du second degré de suivre l'histoire du Mont et de la mettre en rapport avec les principaux événements contemporains.*

*En vente : 80 F au Service Commercial de la C.N.M.H.S. - Grand Palais - Porte F - Cours la Reine - 75008 PARIS.*

# PATRICE CHEREAU

## l'inquiétude du génie

*O quarantième année,  
ô redoutable.*

*Le mot jeunesse,  
ayant rompu l'attache,  
bondit autour de nous,  
galope en rond.*

*« Cours droit dessus  
et la bête est reprise. »*

*Mais elle esquivé  
à temps  
d'un coup de reins.*

Jules Romains

**S**ans doute serait-il peu sensé de prétendre faire, à cette charnière d'une existence créatrice dès sa vingtième année, un bilan de l'œuvre de Patrice Chéreau. Mais le regard de Nicolas Treatt, l'album (1) qui en pérennise l'instant fugace, incite cependant à faire le point à ce moment à la fois terme et « ouverture ».

Un billet de Teresa Stratas, en tête du livre **Treatt/Chéreau**, cite une phrase de Matisse pour qui l'artiste « ne doit jamais être prisonnier de lui-même, prisonnier d'une manière, prisonnier d'une réputation, prisonnier d'un succès, etc. » Elle semble formuler la foi que, en acte, a suivie le parcours de Patrice Chéreau, qui s'est frayé un chemin

fulgurant à peine passés les essais lycéens.

« Nous étions, comme on dit, rappelle Jean-Pierre Vincent, une bande de jeunes. Au milieu de nous, surdoué du théâtre, vorace et inquiet, Patrice. Nous héritions. Une génération magnifique nous précédait. Nous prenions en compte les acquis de leur travail et nous voulions faire mieux ou autrement. Nous les prenions pour modèles et pour cibles... Les spectacles de Chéreau étaient intransigeants, je dirais : dogmatiques, tels qu'ils doivent être pour qu'une génération s'arrache de sa gangue. »

Au terme d'une répétition de **L'héritier de village**, tout enflammé de joie, Patrice Chéreau s'écrie : « Ça y est. Elle est là, la



nouvelle manière. » Mais il ne s'en voudra en aucune façon prisonnier, et quand, chargé d'animer à Sartrouville un théâtre de création, il reprend la comédie de Marivaux, c'est dans une mise en scène différente qui préfigure celle des Soldats de Lenz qui vaudra à ce jeune homme de vingt-trois ans le Prix du Concours des Jeunes Compagnies.

« En Chéreau, écrivait alors Gilles Sandier, l'ancien élève de Brecht s'est fait libertin. Il n'a rien oublié de son maître... Mais Visconti, Stendhal, Marivaux et tout le XVIII<sup>e</sup> siècle sont passés par là. Entre l'ascétisme de L'héritier de village (dans la première version qu'il en avait donné en 1965) et l'érotisme trouble, raffiné, provo-

cant, de ce spectacle, Patrice Chéreau a grandi. »

Cependant, trois années de travail intensif et de haute qualité n'aboutissent qu'à un dépôt de bilan et une perte d'illusion. « Comment créer une culture populaire si l'Etat ne l'est pas ? », confie-t-il à une journaliste du Monde. De fait, sa prise de conscience de mai 68 autant, sinon plus, que ses dettes lui valent l'abstention d'un ministre (c'était Malraux) qui eût pu le tirer d'affaire. « Ce que j'aime, dit-il alors, c'est travailler ; j'aime même beaucoup ; je n'aime que ça. Et je n'en ai plus les moyens. »

Par chance, Giancarlo Menotti lui ayant demandé de mettre en scène, en juillet 1969 pour le Festival de Spolète, L'Italienne à Alger

de Rossini, Patrice Chéreau rencontre l'appui de Paolo Grassi ; alors seul directeur du Piccolo Teatro de Milan. « La France, constate celui-ci, pratique une politique folle en laissant s'échapper ses meilleurs talents. » Et il va, pendant trois années, qui resteront parmi ses plus fructueuses, donner à Chéreau les conditions de travail qui lui permettent de créer selon son exigence propre.

Cette période est essentielle. Chéreau a su assumer, pour aller au-delà, les références que certains jusqu'alors lui avaient opposées — les éclairages à la façon de Strehler, par exemple. Plus étroitement qu'il ne l'avait encore fait, il associe Richard Peduzzi et Jacques Schmidt à son invention et il sait tout le prix de cette collaboration : « Il existe entre nous trois un accord profond. Qui vient du travail. J'utilise leur travail comme j'utilise la musique, le texte, les acteurs. Je ne fais pas que tout soit au service d'une idée que j'aurais au départ. L'idée, au contraire, naît de tous ces éléments-là. » On perçoit, dans les spectacles créés à Milan, que tout ce qui avait fait l'objet d'acribes contestations dans ses précédentes mises en scène — les lunettes noires des officiers des Soldats, la suppression audacieuse de la scène de M. Dimanche dans Dom Juan, l'abus des poulies, des passerelles et du sable dans Richard II — n'était que matériau d'une démarche personnelle, dans laquelle les œuvres représentées, loin de se contenter d'être, comme on l'a cru et dit, un prétexte, trouvaient une vie nouvelle. « Contrairement à ce que tout le monde pense, proteste Chéreau, je n'ai jamais eu de dédain pour le texte : encore une idée fautive. Je crois que la mise en scène peut et doit avoir

PATRICE  
CHÉREAU  
l'inquiétude  
du génie



*L'héritier de village*

un langage, un discours parallèle à celui du texte. » Par là s'affirme-t-il fidèle à l'œuvre dans la mesure où il a perçu comme nécessaire tel signe expressif ou tel ensemble de signes, même si la nécessité n'en apparaît pas clairement à tous les spectateurs. Ainsi se justifie d'avoir, pour *Splendeur et mort de Joaquin Murieta* (comme, plus tard, pour *La dispute*), déplacé le temps de l'action ou, pour *Toller*, d'avoir fait lire, en filigrane de l'évocation de l'échec, en 1919, de la République des Conseils de Bavière, « *l'immense espoir* » que contient toute révolution. Et, dans les deux cas, les questions, nées de l'angoisse propre à Chéreau, que suscitait le spectacle rejoignaient l'imaginaire collectif du public du Piccolo Teatro acclamant, dans un enthousiasme effervescent, audace inventive et maîtrise de la scène.

Patrice Chéreau cependant ne

saurait s'accepter prisonnier de son succès, non plus que de son exil. Il l'a dit sans fard : « *Ma place n'est pas ici. Je retournerai en France, même si le travail y est plus dur* ».

C'est Planchon qui, en 1971, lui donne la possibilité de ce retour. Il lui propose de partager, à égalité, la conduite de son théâtre. Robert Gilbert, qui en est l'administrateur, a dit avec quelle simplicité s'est équilibrée leur codirection et selon quelle reconnaissance réciproque de leur différence.

Cet équilibre va, un an plus tard, permettre au ministère des Affaires culturelles de camoufler la mésentente qui l'oppose au Théâtre national populaire en transférant à Villeurbanne, au terme du mandat de Georges Wilson, le sigle T.N.P. Pendant neuf ans, Chéreau donne à ce théâtre, à intervalles certes irréguliers, quelques-unes de ses plus marquantes créations. Non qu'elles

aient toutes été accueillies par une approbation unanime. On pourrait citer quelques réactions peu amènes à propos du *Massacre à Paris*, de ses acteurs « *qui pataugent dans l'eau* », ou de *La dispute* qui provoque l'« *écœurement* » du critique du *Figaro*, sans parler de la colère de ce savant éditeur de Marivaux qui s'était déjà déchaîné, quinze ans plus tôt, contre la mise en scène par Planchon de *La seconde surprise de l'amour*.

C'est qu'il n'eût pas fallu venir au spectacle avec une conception a priori de ce qu'il eût dû être, mais plutôt entrer dans le jeu de Chéreau et ne pas se fermer à ce que son cheminement personnel lui fait découvrir dans les œuvres qu'il aborde et que la représentation alors nous transmet. Le théâtre est pour lui un lieu privilégié où pouvoir exprimer le monde et ses conflits et, même en racontant les histoires du passé, dévoiler des pans de notre présent. « *Les metteurs en scène, écrira-t-il, ne font peut-être qu'une seule mise en scène, comme les écrivains, dit-on, n'écrivent qu'un seul livre sous plusieurs titres. Le problème à se poser n'étant jamais d'en faire une différente mais d'aller plus loin, plus profond, dans les trois ou quatre choses que l'on a à dire ou que l'on peut dire.* » De bonne foi, on ne peut, en effet, que reconnaître, à travers le jeu des formes, une continuité de pensée. Ce qu'il disait en 1968 — « *ce qui m'intéresse au théâtre, c'est de présenter des problèmes de morale : comment les gens vivent, comment ils se défendent, de quels moyens ils disposent, de quelle manière se pose pour eux le problème de mieux vivre* » —, il le redit neuf ans plus tard à qui s'étonnerait de l'avoir vu mettre en



La dispute

scène Loin d'Hagondange. S'il l'a fait, c'est « parce que cette pièce-ci racontait la vie de certaines gens... de gens qui ne se racontent pas... qui sont au centre des problèmes et qui ne se révoltent pas... » Quant au Lear d'Edward Bond, il y trouve « le plaisir de parler... de nous, du monde, des gouvernements, de la façon de commander, du rêve révolutionnaire, de ses persécutions, de ses échecs, et de l'espoir qui naît du plus profond désespoir ».

Mais s'il est vrai, comme le remarque Pierre Boulez, que « la polyphonie théâtrale repose presque entièrement, au départ, sur le maître d'œuvre », Chéreau néanmoins, loin de contraindre les acteurs par des directives impérieuses, par sa parole met leur imaginaire en branle. Selon lui, « diriger les acteurs veut dire provoquer en eux la naissance de quelque chose, les modifier, faire que l'émo-

tion du spectacle passe par eux, par la rareté de leur nature, à leur insu ou non ». De fait, les comédiens qui ont travaillé avec lui — il les engage souvent à plusieurs reprisés — ont le sentiment d'une relation enrichissante par son intensité même. Ce qui se passe entre Patrice Chéreau et un acteur, François Simon disait hier : c'est « magie », et Philippe Léotard aujourd'hui : « c'est du secret ».

Sans doute doit-il cette capacité à entraîner autrui à s'engager à ses côtés aux expériences diverses auxquelles il s'est confronté, dans l'imité avec les camarades de ses débuts, dans un professionnalisme total avec les comédiens italiens et, surtout à partir de mars 1976 où commencent les répétitions du Ring à Bayreuth, la recherche d'un itinéraire commun avec les chanteurs.

Sans les cinq années de travail

sur cette œuvre immense, nous n'aurions sans doute pas eu l'audace de ce Peer Gynt en deux soirées qui secouait l'apathie de bien des spectateurs, et clôturait en une folle dépense d'énergie la collaboration de Chéreau au T.N.P. Et, cette fois encore, il refuse de se laisser emprisonner par sa réputation et assume l'initiative et la responsabilité d'un projet ambitieux. C'est ce qu'il expliquait en présentant l'ouverture de « Nanterre-Amandiers » : « Il y a un temps pour une création nomade et un temps pour rassembler les énergies... Cette façon que nous avons eue de travailler, au coup par coup, elle est dangereuse car elle condamne à la réussite automatique, elle astreint au coup d'éclat permanent... Cette situation, elle s'est imposée à nous, mais en retour elle a constitué l'équipe que nous sommes ». A ceux qui déjà composaient cette équipe, il en a joint quelques autres avec qui il souhaitait collaborer de façon régulière. Et il a, à ses côtés, pour diriger cette structure de création, Catherine Tasca qui vient, elle, de l'IRCAM. Il aborde ce nouveau départ dans une perspective qui l'exalte d'autant plus qu'il y veut allier, à la création théâtrale, une recherche dans laquelle pourront intervenir l'écriture et le cinéma.

Au bout d'une année d'exercice, si Chéreau s'est engagé personnellement dans une double voie (donner accès au théâtre à un jeune auteur, avec le sombre et impitoyable Combat de nègre et de chiens de Bernard-Marie Koltes, et procurer son actualité d'aujourd'hui à une œuvre, Les paravents, dont on sait comment elle naquit il y a à peine plus de vingt ans) et si, par là-même il a montré la permanence de ses desseins et sa capacité de créer à

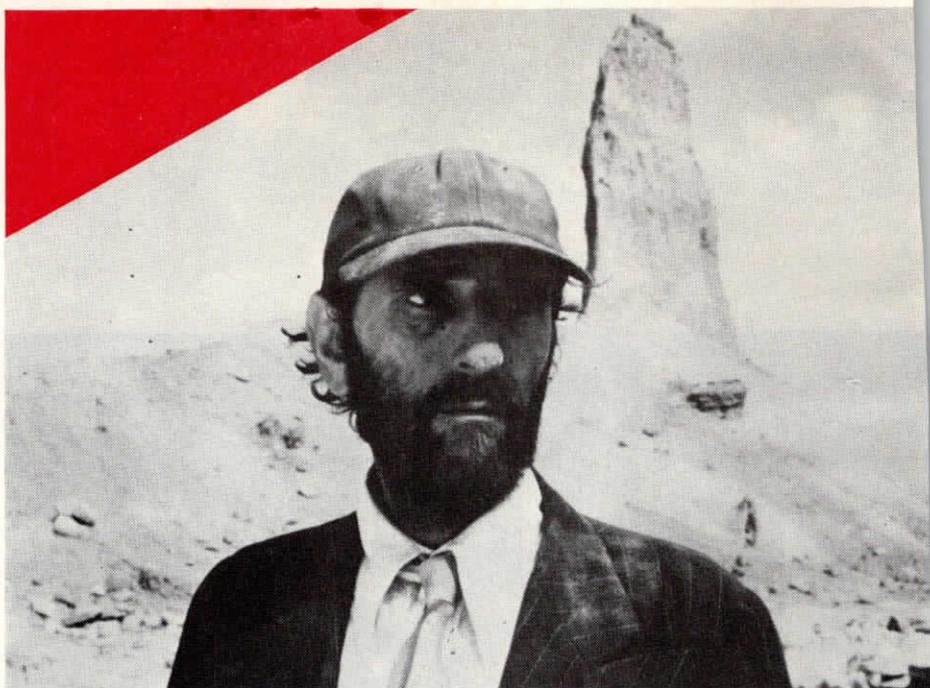
PATRICE  
CHÉREAU  
l'inquiétude  
du génie

neuf, il a, dans la même avancée, permis à son public de découvrir le non moindre talent de Luc Bondy (2). D'autres initiatives ont pu être moins convaincantes, voire discutables. Mais là où est la vie d'un théâtre, là est aussi le risque. Et n'y a-t-il pas générosité, de la part de Chéreau, à se mettre soi-même en jeu en cautionnant un essai d'autant plus périlleux qu'il s'expose radical ?

Maria Casarès lui voit « *un orgueil d'envergure sans la moindre trace de vanité* ». Toute vanité serait en effet incompatible avec cette poursuite incessante, de forme en forme et d'acte en acte, sans répit. « *J'ai été plus ou moins installé au T.N.P. de Villeurbanne* », a-t-il dit. Mais à observer son parcours, on a bien vu que toute installation lui pèse. Les décors du **Ring** ont été brûlés, et Nanterre, sûrement, ne sera qu'une étape. Peut-il y avoir un arrêt qui fixe et comble qui a choisi, dès sa prime jeunesse, de s'exprimer par l'art à la fois le plus contraignant et le plus éphémère, insaisissable sinon dans l'instant ?

**Raymond Laubreaux**

(1) Toutes les photos qui illustrent cette étude sont tirées de l'ouvrage **Treatt/Chéreau** qui a été présenté dans l'**éducation-hebdo** du 26 avril.  
(2) Avec **Terre étrangère**. Voir l'**éducation-hebdo** du 1<sup>er</sup> mars 1984.



*Paris-Texas, de Wim Wenders*

QUAND  
LE CINÉMA  
S'AFFICHE  
A  
CANNES

**A**u stage-colloque, organisé en commun, à Cannes, par la Mission d'action culturelle du ministère de l'Éducation nationale et par le Centre national du cinéma, sur les problèmes d'enseignement du cinéma, un intervenant — pour contester l'utilité de cet enseignement — affirma que le cinéma avait, sur les autres arts, l'avantage de n'avoir nul besoin de médiateur pour communiquer avec son public. Affirmation hasardeuse, démentie aussitôt par la conférence donnée, dans ce même stage, par le publicitaire Philippe Selz dont les campagnes décident, en grande partie, de la carrière des films américains en France.

Affirmation démentie encore, quelques jours plus tard, par l'ouverture du Festival de Cannes lui-même... Qui peut nier que ce festival est aujourd'hui, au bénéfice du cinéma, l'une des opérations médiatiques les plus importantes du monde ?

## CINEMA CINEMAS

Cannes, sa croisette et son bunker ont été une fois de plus, il y a quelques semaines, le lieu privilégié où les films se montrent, s'affichent et se vendent. Les majors américaines elles-mêmes, malgré leurs réticences, y tiennent vitrines ; la C.I.C. y a délégué son dernier *re-make* des **Révoltés du Bounty** avec en vedette Mel Gibson, le fameux Mad Max, et la Fox, l'adaptation de **Au-dessous du volcan** par John Huston qui ramène le roman de Malcolm Lowry à une trame narrative linéaire pour réaliser l'un des films les plus maîtrisés de sa longue

carrière. Au fil des ans, Cannes est ainsi devenu un énorme catalogue du cinéma mondial dont les images sont relayées et amplifiées par les médias. Toutes les images ? Certes non. L'information, dans les grands moyens de communication audiovisuels, est d'abord un spectacle et elle se nourrit du spectaculaire : des films autour desquels il règne un parfum de scandale (**La femme publique** d'Andrzej Zulawski), des vedettes gravissant dans la cohue le nouvel escalier du bunker cannois (de Marcello Mastroianni, le roi fou de Marco Bellocchio d'après **Henri IV** de Pirandello, à Jane Birkin, star à part entière de **La pirate** de Jacques Doillon), des portraits hauts en couleurs, des réalisateurs célèbres au premier rang desquels les barbus John Huston et Sergio Leone...

Les films dont on ne sait rien ont peu de chances — le paradoxe n'est qu'apparent — de provoquer l'information. Ce sont pourtant, réalisateurs débutants, pays sans industrie cinématographique, ceux qui en auraient le plus besoin. Cannes est pour eux l'occasion unique de rencontrer un public susceptible de les faire connaître : celui des journalistes et des critiques de cinéma, plusieurs centaines présents au Festival, avec des séances qui leur sont réservées, des conférences de presse bi-quotidiennes et des téléx en veux-tu en voilà. Fort heureusement, sur ce plan, la presse écrite est plus curieuse que la presse audiovisuelle et dispose de « surfaces » plus étendues : dans les pages spécialisées que, du **Monde** à **Libération**, les quotidiens consacrent au Festival, le lecteur peut trouver des commentaires sur la plupart des films présentés à Cannes, qu'il s'agisse de la sélection officielle ou des diverses sélections « parallèles ». Il reste mal

gré tout les oubliés du « marché du film » où chaque pays présente sa production : on y traite surtout des affaires, on y signe des contrats, mais, dans ce tout venant, il est toujours possible de découvrir une perle rare — cette année, **Love Streams**, un film de John Cassavetes ignoré par tous les sélectionneurs...

C'est, en règle générale, dans les sélections parallèles que les découvertes sont les plus fructueuses et qu'on peut espérer voir se dessiner les nouvelles tendances et apparaître les futurs créateurs du cinéma contemporain. « Un certain regard », manifestation annexe à la compétition, et la « Quinzaine des réalisateurs » réparent les oublis — ou les erreurs — de la sélection officielle. Avec sept premiers ou seconds longs métrages de jeunes réalisateurs, la Semaine de la critique propose un pari plus risqué. On lui doit cette année quelques nouvelles révélations : un film d'humour, de tendresse et de désespoir tourné à Londres sur fond de guerre des Malouines par un cinéaste argentin, Jorge Blanco (**Argie**), une fresque familiale qui inscrit quelques destins quotidiens à Damas dans une trame historique (**Les rêves de la ville** du réalisateur syrien Mohammed Mallas), une plongée à la Fritz Lang dans l'autre Berlin, celui de la misère et du chômage (**Kanakerbraut** d'Uwe Schrader), un **Mirage** de l'Indien Nirad N. Mohapatra sur les rapports campagne-ville et sur le drame secret d'un vieil instituteur abandonné par des fils qu'il a trop bien incités à « réussir »...

Il y avait un film hongrois dans cette Semaine de la critique — **Etienne le Roi**, de Gabor Koltay, un opéra rock inspiré de Beethoven — et un autre à la Quin-

QUAND  
LE CINEMA  
S'AFFICHE  
A  
CANNES



zaine des réalisateurs : **L'Esqui-maude a froid**, de Janos Xantus, un drôle de ménage à trois dans la Hongrie d'aujourd'hui, aussi « consommante » qu'un pays de l'Ouest. Un sujet actuel dans un cinéma en plein essor qui, plus que tout autre, intègre le présent dans un passé inlassablement ré-exploré.

**Journal intime**, le dernier film de Marta Meszaros, présenté dans la sélection officielle, est très significatif de ce travail sur la mémoire collective. La réalisatrice de **Kati**, d'**Adoption**, de **Neuf mois**, sonde la Hongrie de Rakosi et du stalinisme à l'aide du regard étonné et intransigeant que Juli, une adolescente retour d'U.R.S.S. où son père, déporté dans un camp, est mort, jette sur ceux qui l'entourent : des « dogmatiques » à la langue de bois, des nantis, des ambitieux, et un père par substitution trop sincère pour ne pas finir en prison. Le miracle, avec Meszaros, est que ce tableau sévère et lucide exclut toute caricature et permet de comprendre « de l'inté-

rieur » les lâchetés et les compromissions individuelles dans la Hongrie des années 50. Et tout cela n'est pas affaire de discours mais d'un travail de pure mise en scène — sanctionné par un prix spécial du jury — sur les personnages, leurs itinéraires croisés, les décors et les repères historiques puisés dans des films d'archives.

### LES ENFANTS NOUS REGARDENT

Nombreux sont les cinéastes qui placent l'enfant ou l'adolescent au « centre » de leurs films pour donner à leur propre regard sur le monde plus d'acuité et/ou de naïveté. L'enfance reste, plus que jamais, un poste de guet privilégié en même temps qu'un lieu d'innocence fragile, constamment menacé par les lâchetés et par les hypocrisies de la société des adultes. Vittorio de Sica filmait déjà ces menaces en 1942 et

donnait à son film, un des précurseurs du néo-réalisme, ce beau titre : **Les enfants nous regardent**. Même dans le Bronx des années 20, où le vol est à la fois nécessité et jeu, l'enfant est innocent (**Il était une fois en Amérique**, de Sergio Leone). Seuls les anges ont des ailes... L'innocence perdue mais jamais oubliée, même au plus tard de la vie. S'il n'y a pas de solution de continuité entre les larcins de la petite bande et les hold-ups du gang, il y a, entre ceux-là et ceux-ci, le passage à l'âge adulte, et, ce faisant, l'inscription du crime dans la vie même de la société (l'Amérique à l'époque de la prohibition), et, au-delà, dans ses mythes. Des mythes qui, pour l'essentiel, sont nés des représentations cinématographiques auxquelles Sergio Leone, dans son film, rend un hommage qui n'est pas seulement décoratif, tandis que Robert de Niro associe dans le personnage de Noodles les « images » stratifiées de Paul Muni et de George Raft.



*Les saints innocents, de Mario Camus  
Vigil, de Vincent Ward*

tiges. La tendresse surgit difficilement de l'amertume.

Chez Wim Wenders, Palme d'or cette année avec **Paris, Texas**, le problème n'est pas psychologique, mais ontologique. La rupture de la relation père-mère-fils conduit au néant, à l'absence-au-monde. La réunification est une quête douloureuse, mais elle seule permet à la vie de retrouver sa cohérence. Aussi difficile soit-elle, cette quête est la seule voie, le seul moyen de retrouver une identité perdue, de mettre fin — provisoirement — à l'errance. **Paris, Texas** est ainsi l'histoire d'une re-naissance, une re-naissance que Wenders inscrit dans des images américaines — le Texas, Houston, Los Angeles — dont le lyrisme s'accompagne désormais d'une étonnante précision documentaire et, parfois, d'une dimension critique nouvelle chez le réalisateur de **Un ami américain**.

## ENFANCES CONDAMNÉES

Enfances menacées, condamnées... Quand on est paysan pauvre, dans la dépendance d'un grand propriétaire, sur les plateaux de la sévère Estrémadure, dans l'Espagne des années 60, quels rêves, quels espoirs nourrir pour les siens ? Le fils de la comtesse fait l'apprentissage du pouvoir, aux côtés de sa mère, en distribuant des gratifications aux travailleurs agricoles, sagement alignés la casquette à la main. Les autres — enfants de miséreux, Quirce et Nieves, le fils et la fille de Paco et de Regula, les neveux de ce vieux fou d'Azarias — ne peuvent que subir, comme leurs parents, comme leurs aïeux. A moins de fuir

cette terre de détresse et d'injustice et d'aller en ville chercher quelque travail en usine... Primé pour son interprétation masculine à Cannes (Alfredo Landa et Francisco Rabal), **Les saints innocents** est un film rude au classicisme efficace ; il est « dirigida por Mario Camus », comme on dit en Espagne.

Enfances menacées... Le comble est atteint lorsqu'un garçon, à peine un adolescent, est embrigadé dans un groupe néo-nazi et conduit — « éducation » et exercices pratiques aidant — à suivre ses maîtres dans leurs tentatives pour ré-activer l'hitlérisme. Cette aventure exemplaire — inspirée de faits réels — est relatée par un jeune réalisateur autrichien, Walter Bannet, avec une efficacité narrative qui a valu à son film (**Les héritiers**) d'être boycotté dans de nombreuses salles en Allemagne et en Autriche.

La hantise du fascisme, liée à la mémoire qu'on en peut avoir comme à sa survie, est présente dans de nombreux films contemporains. Notamment dans **Voyage à Cythère** de Théo Angelopoulos. Le cinéaste grec, auteur du **Voyage des comédiens**, n'a cessé de tisser entre l'histoire, le politique et l'imaginaire, les liens les plus étroits. Dans ses mises en scène plus encore même que dans ses sujets. Autour du thème du retour dans la Grèce à peine purgée de ses colonels d'un vieux militant qui s'était réfugié en U.R.S.S., vingt ans auparavant, et qui se révèle vite indésirable à la police de son pays, Angelopoulos propose une nouvelle fois une surprenante exploration de l'espace (un paysage de montagne, une petite ville portuaire, sous la pluie, la nuit) étroitement liée à une durée en partie imaginaire.

Autres versions, sud-américaines

Paradis perdu de l'enfance, aussi, dans le bergamien **Maria Nap** de Judith Elek, une transfuge du documentarisme hongrois, avec des bambins étrangers aux crises qui secouent leurs parents provisoirement rassemblés en ce 8 septembre 1866 où l'on célèbre la fête de Marie, dans **Vigil**, le deuxième long métrage du Néo-Zélandais Vincent Ward — un climat et un décor d'apocalypse et l'affrontement d'une femme et d'un étranger arbitré par une fillette qui refuse l'intrus — ou encore dans **Bless their little hearts** de Billy Woodberry, un réalisateur noir américain qui filme, comme dans **Voleur de bicyclette**, un chômeur du ghetto de Los Angeles, la révolte de sa femme et l'attente de leurs enfants.

Dans **Un dimanche à la campagne** de Bertrand Tavernier, l'enjeu n'est plus l'enfance « maintenant », mais ce qu'elle fut et ce qu'il en reste dans les relations entre un vieillard et ses enfants. La mort menaçante éclaire de l'intérieur ces ves-

QUAND  
LE CINEMA  
S'AFFICHE  
A  
CANNES



Le succès à tout prix  
de Jerzy Skolimowski

co-scénariste. Encore une relation père-fils décisive et en « amont » même de l'écran... Mais à trop multiplier les pistes, Skolimowski finit par les brouiller, au point que la Pologne de Jarulevski-Walesa n'est plus ici qu'un lointain prétexte. Il est vrai — phrase terrible dite dans le film — qu'aujourd'hui « elle n'intéresse plus personne »... Le succès à tout prix ne fera pas oublier Travail au noir, le précédent Skolimowski. Plus dépouillé, celui-ci était aussi plus directement traversé par l'humour et par le tragique, et, finalement, par la grande question des droits de l'homme.

Jacques Chevallier

celles-là, de cette hantise du fascisme : **Les condors ne meurent pas tous les jours**, du réalisateur colombien Francisco Norden — le portrait aigu, sans complaisance ni excès caricatural, d'un petit employé responsable d'assassinats politiques dans la Colombie des années 50 — et **Memorias do carcere** du grand réalisateur brésilien Nelson Pereira dos Santos, qui adapte ici un récit de l'écrivain Graciliano Ramos. C'est un tableau à la Goya de l'enfermement dans un Brésil livré à la dictature militaire et à l'arbitraire de la police, avec, au centre, un écrivain-voyeur pour qui, avant même de vivre l'horreur de la prison et des travaux forcés, il est urgent d'écrire et de décrire. Jour après jour, mot après mot. Avec, à la clef, la victoire des mots sur la réalité, et, par delà

cette écriture et cette re-création, la victoire de la dignité de l'homme.

Cette victoire, le film d'un homme de théâtre exilé à Londres — le héros du dernier film de Jerzy Skolimowski, **Le succès à tout prix** — l'espère-t-il en regagnant Varsovie, les cheveux teints en rouge, une paire de ciseaux à la main pour prévenir les exigences de la police des frontières ? Tandis que son père monte à Londres un *show* laborieux en hommage à Solidarnosc, il choisit, lui, le retour en Pologne. « *Finis les faux semblants. Je veux de vrais amis. De vrais ennemis...* »

Réalisateur polonais installé à Londres, Skolimowski projette son propre malaise d'exilé dans **Le succès à tout prix** et c'est son propre fils, Michaël, seize ans, qui joue dans le film dont il est aussi le





© Le Nouvel Observateur

**10** numéros exceptionnels de la revue **Poesie 1** pour **95 F\*** seulement \* Prix normal : 287 F

**Boum sur la poésie... Oui, vous pouvez recevoir pour le prix spécial de 95 F (+ 22 F de frais d'envoi), au lieu de 287 F, ces dix numéros exceptionnels de POÉSIE 1 :**

- La nouvelle poésie française, présentée par J.F. Bourbon.
- L'enfant la poésie, présenté par Georges Jean, C. Da Silva, J.H. Malineau.
- Poésie du Québec, présentée par J. Rancourt.
- La nouvelle poésie négro-africaine, présentée par M. Rombaut.
- La nouvelle poésie française, présentée par G. Pudlowski.
- Les poètes de la revue Fontaine sous la résistance, présentés par M.P. Fouchet.
- Les poètes et la mort, présentés par L. Bourgeois.
- Poètes contemporains de langue française, présentés par A. Doms et A. Miguel.
- Les poètes et le printemps, présentés par la rédaction de Poésie 1.
- Huit grandes voix de la poésie de langue française, présentées par J. Breton.

... Plus de 1 500 pages de poésie ! Et, bien sûr, il s'agit d'exemplaires absolument neufs de la Revue.

*La Revue de poche de la poésie. Bimestrielle. Numéro simple : 128 pages. Recommandée par la Commission des livres et publications du Ministère de l'Éducation.*



Editions Saint-Germain-des-Prés  
110, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris

**Pourquoi cette offre spéciale ?**

Tout simplement pour vous faire profiter, à des conditions très avantageuses, d'une véritable anthologie de la poésie d'aujourd'hui. Soit une sélection des meilleurs poètes contemporains d'expression française. Des poètes comme Aragon, Biga, J. Breton, Char, Jouve, Maunick, Miron, Neveu, Orizet, Riva, Rodé...

Chaque numéro de POÉSIE 1 réunit un portrait-photo et une bibliographie des poètes cités. Et aussi une importante information poétique, avec critiques et chroniques, présentées par les plus grands noms de la poésie.

**POÉSIE 1 : plus de 15 ans au service des poètes et de la poésie**

Depuis sa création, la Revue POÉSIE 1 s'est uniquement consacrée à cette forme d'expression si universelle qu'est la poésie, s'attachant en particulier à faire connaître les auteurs contemporains. Et cela depuis plus de 15 ans ! Une réussite attestée par des milliers de lecteurs en France et à l'étranger : enseignants, étudiants et amateurs de poésie... ainsi que par les nombreuses félicitations reçues de la critique littéraire.

**Demandez vite vos 10 numéros exceptionnels pour 95 F seulement. Renvoyez le bon ci-dessous dès aujourd'hui.**

**en plus** un précieux **CADEAU-SURPRISE** si vous répondez dans les 8 jours

à renvoyer à : **Librairie Saint-Germain-des-Prés**  
110, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris

*Ecrire en majuscules. Merci.*

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code Postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville \_\_\_\_\_

**Envoyez-moi aussi mon cadeau-surprise.**

**BON DE COMMANDE**

**OUI**, envoyez-moi les 10 numéros exceptionnels de la Revue Poésie 1 cités ci-dessus — soit plus de 1.500 pages — pour le prix spécial de 95 F (+ 22 F de frais d'envoi), au lieu de 287 F, prix normal.

Je joins mon paiement à l'ordre de la Librairie Saint-Germain-des-Prés par :

chèque bancaire  chèque postal 3 volets

Date \_\_\_\_\_ Signature obligatoire

# *Carré Jeune. Carrément nouveau!*



Avec le Carré Jeune, utilisable toute l'année, vous pouvez bénéficier, pour 4 trajets, de 50% de réduction en période bleue ou 20% en période blanche. Prix: 120 F.

***LE TRAIN, DU BON TEMPS A BON PRIX.***